



REVUE DE PRESSE
10^E ÉDITION DES
TROPHÉES PME RMC 2019





OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Entrepreneuriat

Trophées PME-RMC lancés ■

La dixième édition des Trophées PME-RMC est lancée ! Les entreprises du Grand Est ont jusqu'au 31 juillet pour candidater (via le site : https://www.lyyti.fi/reg/TPMERM_Candidatures). Six

catégories sont annoncées : PME responsable et durable, PME artisanale, PME créative, PME à l'export, PME «Fabriqué en France», PME jeune pousse. Le jury régional se réunira le 21 août prochain à la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle. À noter qu'un prix spécifique «PME de l'année» sera remis lors des cérémonies régionale et nationale.

Emmanuel VARRIER

L'article disponible [ici](#)

Récompenses

RMC lance la 10^{ème} édition des «Trophées PME RMC»

RMC lance la 10^{ème} édition des «Trophées PME RMC», concours dédié aux PME. Porté par Jean-Jacques Bourdin depuis sa création, il soutient et récompense chaque année les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française.

Lancé depuis lundi sur le site rmc.fr, le concours invite les PME à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet dans l'une des 6 catégories : Jeune Pousse, Artisanale, À l'Export, Responsable et Durable, Créative et Fabriqué en France. De plus, pour cette 10^e édition, RMC décernera un prix de

la PME de l'année. Pour cette 10^e édition, RMC a demandé à Arnaud Montebourg, aujourd'hui dirigeant de «Les équipes du Made in France», d'en être le parrain. Les Trophées PME RMC offre aux gagnants des six catégories, un levier de croissance avec une campagne publicitaire de 100.000€ bruts sur RMC. Afin de déterminer le palmarès de l'édition 2019 des «Trophées PME RMC», cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre avant la finale nationale le 16 octobre à Paris.

En 10 éditions, 7.000 PME ont participé aux «Trophées PME RMC» récompensant ainsi une soixantaine d'entreprises. Certaines d'entre elles rayonnent désormais sur tout le territoire, comme «BlablaCar», «C'est qui le patron ?!», «Ma petite mercerie» ou encore «Klaxoon».

RMC / Concours PME : RMC a annoncé lancer la 10ème édition des "Trophées PME RMC", porté par le journaliste Jean-Jacques BOURDIN. Ce trophée a pour objectif de soutenir et récompenser chaque année "le

RMC / Concours PME : RMC a annoncé lancer la 10ème édition des "Trophées PME RMC", porté par le journaliste Jean-Jacques BOURDIN. Ce trophée a pour objectif de soutenir et récompenser chaque année "les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française". Le concours a été lancé hier. Les PME doivent s'inscrire avant le 31 juillet

dans l'une des six catégories : "Jeune pousse, Artisanale, À l'export, Responsable et durable, Créative et fabriqué en France". RMC décernera également un prix de la PME de l'année. M. Arnaud MONTEBOURG sera le parrain de cette 10e édition. Les gagnants des six catégories remporteront une campagne publicitaire de 100 000 euros bruts sur la radio du groupe Altice. Cinq cérémonies ré-

gionales seront organisées du 9 au 23 septembre prochain, avant la finale nationale du 16 octobre, qui aura lieu à Paris. Les "Trophées PME RMC" ont signé un partenariat avec La Mutuelle générale, Chronopost, In Extenso, l'APEC, Office Dépôt, l'AFNIC et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie. ■

ÉCHOS D'ÉCO

CONCOURS

**RMC lance la 10^e
édition de ses
Trophées PME.**

Porté par Jean-Jacques Bourdin depuis sa création, ce concours soutient et récompense chaque année les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française. Lancé lundi dernier sur le site rmc.fr, le concours invite les PME à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet dans l'une des six catégories : Jeune Pousse, Artisanale, À l'Export, Responsable et Durable, Créative et Fabriqué en France. Pour cette 10^e édition dont Arnaud Montebourg sera le parrain, RMC décernera un prix de la PME de l'année.

CONCOURS

10^e édition des Trophées PME RMC

La radio RMC lance la 10^e édition des Trophées PME RMC, le premier concours de France dédié aux petites et moyennes entreprises.

Celui-ci soutient et récompense chaque année les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française.

Lancé depuis le début de la semaine sur le site rmc.fr, le concours invite les PME régionales à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet dans l'une des six catégories : jeune pousse ; artisanale ; à l'export ; responsable et durable ; créative ; fabriqué en France.

De plus, pour cette 10^e édition, RMC décernera un prix de la PME de l'année.

CONCOURS ■

Trophées PME RMC

La 10^e édition des trophées PME RMC est lancée avec six catégories : jeune pousse, artisanale, à l'export, responsable et durable, créative, et fabriqué en France. Inscriptions sur le site rmc.fr jusqu'au 31 juillet. Cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre. La finale nationale aura lieu le 16 octobre à Paris. 7.000 PME ont participé aux précédentes éditions. Cette 10^e levée est parrainée par Arnaud Montebourg. ■

PME de l'année, candidatez sur RMC. fr

C'est la 10^e édition des Trophées RMC, ce concours qui met en concurrence les PME de France. Prenez le temps de vous inscrire (jusqu'au 31 juillet), de bien choisir votre catégorie (créative, jeune pousse, responsable & durable, artisanale, à l'export et fabriqué en France). C'est en ligne sur **rmc.fr**, c'est gratuit et cela peut vous rapporter jusqu'à 100 K€ d'espace publicitaire sur RMC. Remise des Trophées le 16 octobre par Jean-Jacques Bourdin.

ÉCO RÉGION

LES TROPHÉES PME RMC REVIENNENT

RÉGION. La radio lance la dixième édition de ses trophées récompensant des PME régionales « *audacieuses, innovantes et créatives* ». Lancé sur le site rmc.fr, ce concours invite les chefs d'entreprise à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet dans l'une de ces catégories : jeune pousse, artisanale, à l'export, responsable et durable, créative et fabriqué en France. Il sera également attribué un prix de la PME de l'année sous le patronage d'Arnaud Montebourg, ancien ministre du Redressement productif et du numérique, à présent dirigeant des « Équipes du made in France ». Les lauréats se verront offrir une campagne publicitaire de 100 000 euros brut sur RMC. Cinq catégories régionales seront organisées du 9 au 23 septembre avant la finale nationale le 16 octobre à Paris.

Que devient Comerso, lauréat des trophées PME RMC 2018 ?

l'essentiel

Le premier concours consacré aux PME en France remet le couvert le 16 octobre prochain. Pour cette 10^e édition, Arnaud Montebourg sera le parrain et Jean-Jacques Bourdin récompensera les lauréats à Paris.

Depuis le sacre d'octobre dernier, la société agennaise, installée à l'Agropole, proposant à la grande distribution de récupérer ses invendus pour les distribuer à des associations caritatives, surfe sur la vague d'une médiatisation assez soudaine. « Ça nous a donné une vraie visibilité. On a bénéficié de plus de 100 000 € de retombées d'espaces publicitaires sur RMC avec plusieurs dizaines de spots. Ce qui a découlé sur plusieurs coups de fil de nouveaux clients », s'enthousiasme Rémi Gilbert, le cofondateur de Comerso. Celui qui endosse aussi le rôle de directeur général de la start-up ne peut plus se cacher, ce prix lui a apporté quelques jolis avantages. « Ça nous a permis d'avoir une com-

Comerso s'est imposé comme le leader européen de la gestion des invendus



Les fondateurs de Comerso en présence de Tony Estanguet et Jean-Jacques Bourdin lors de l'édition 2018. / Photo archives Daniel Derajinski

munication grand public qui est assez dure à atteindre pour une structure comme la nôtre. On est historiquement spécialisé dans la grande distribution et depuis, on s'est développé aussi sur le non-alimentaire en signant nos premiers contrats dans ce domaine ». Mieux encore, Comerso s'est imposé

comme le leader européen de la gestion globale des invendus. Une ambition qui nous avait été dévoilée à l'issue de la cérémonie. Huit mois plus tard, le challenge a remplacé l'utopie.

Une reconnaissance provoquée

Si Comerso a eu l'idée de participer au trophée PME RMC, c'est loin d'être le fruit du hasard. « On regarde tous les concours qui sont ouverts pour les

start-ups et on candidate à un maximum de concours autour de l'économie circulaire dans notre secteur ». Un pôle marketing de 3 personnes a même été déployé pour rééditer la performance. Cela dit, la quantité n'est pas gage de qualité ni de réussite. « On ne peut jamais s'attendre à la victoire finale. Jeudi soir, nous étions en lice pour les Septuor de La Dépêche, entourés d'entreprises du Lot-et-Garonne. C'est finalement la

plus petite qui a remporté le trophée dans la catégorie circulaire. Je pense que cela dépend vraiment des critères des juges ». Toutes les chances sont donc du côté de nos PME locales, Paris n'a qu'à bien se tenir...

Samuel Prossimo

Inscrivez dès maintenant votre PME à cette 10^e édition des trophées PME RMC dans l'une des 6 catégories : créative, jeune pousse, responsable & durable, artisanale, à l'export et fabriquée en France via le site rmc.fr

ALSACE

Trophées PME RMC

31 JUILLET. C'est la date limite d'inscription aux trophées PME RMC, destinés à «soutenir et récompenser les entreprises créatives, audacieuses et innovantes». Les entreprises peuvent se porter candidates dans six catégories : jeune pousse, artisanale, à l'export, responsable et durable, créative et fabriqué en France. Cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre, avant la finale nationale le 16 octobre à Paris.

Détails sur RMC.fr, Facebook, Twitter et l'application RMC.

Le Manoir des Mantilles en lice pour les trophées PME



CAUDRY

Le manoir des mantilles continue de faire parler de lui. Dernièrement, l'établissement caudrésien s'est inscrit aux trophées PME, lancés par la radio RMC. Cette année, il s'agit de la 10^e édition. Ce trophée récompense des entreprises qui font preuve de créativité, d'audace et d'innovation pour faire bouger la France. Six catégories différentes sont proposées : créative, jeune pousse, responsable & durable, artisanale, à l'export et fabriqué en France. Le manoir des mantilles est sélectionné dans la catégorie jeune pousse. Patricia Mahé explique : « On a eu confirmation de notre pré sélection. D'autres sélections auront lieu en septembre. On ne sait pas encore ce

Sébastien et Patricia Mahé sont à la tête du manoir des Mantilles.

qu'on aura à faire par la suite. »

À la clé, 100 000 euros de communication offerts par RMC. Les récompenses seront remises le 16 octobre prochain. Cet été, le manoir des mantilles accueillera les camping-caristes. Fin août, pendant la fête du camping-car, organisée par Lestringueuz, le manoir des Mantilles proposera une découverte de son parc.

Antoine Fichaux

ÉCONOMIE

RMC lance ses dixièmes « Trophées PME »

La radio RMC lance la dixième édition de ses « Trophées PME » qui récompensent chaque année des sociétés créatives, audacieuses et innovantes dans toute la France.

Les petites et moyennes entreprises sont invitées à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet sur rmc.fr dans l'une des six catégories : jeune pousse, artisanale, à l'export, responsable et durable, créative, et fabriqué en France.

De plus, un prix de la PME de l'année sera décerné lors de cette édition, parrainée par Arnaud Montebourg. Une cérémonie régionale se déroulera en septembre, avant la finale nationale, le 16 octobre à Paris. Les lauréats remporteront une campagne publicitaire de 100 000 € bruts sur RMC.

L'AGENDA ÉCONOMIQUE

ALSACE

Trophées PME RMC

31 JUILLET. C'est la date limite d'inscription aux trophées PME RMC, destinés à « soutenir et récompenser les entreprises créatives, audacieuses et innovantes ». Les entreprises peuvent se porter candidates dans six catégories : jeune pousse, artisanale, à l'export, responsable et dura-

ble, créative et fabriqué en France. Afin de déterminer le palmarès de l'édition, cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre, avant la finale nationale le 16 octobre à Paris, en présence d'Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie.

Toutes les informations sur rmc.fr, Facebook, Twitter et l'application RMC.

Média : La Minute.info

Date : 17 mai 2019



www.laminute.info C'est parti pour la 10e édition des « Trophées PME RMC », concours dédié aux PME.

La station RMC lance la 10e édition des « Trophées PME RMC », le 1er concours de France dédié aux PME.



L'article disponible [ici](#)



www.leblogtvnews.com C'est parti pour la 10e édition des « Trophées PME RMC », concours dédié aux PME.

La station RMC lance la 10e édition des « Trophées PME RMC », le 1er concours de France dédié aux PME.

Porté par Jean-Jacques Bourdin depuis sa création, il soutient et récompense chaque année les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française.

Lancé sur le site rmc.fr, le concours invite les PME à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet dans l'une des six catégories :

Jeune Pousse, Artisanale, À l'Export, Responsable et Durable, Créative, Fabriqué en France.

De plus, pour cette 10e édition, RMC décernera un prix de la PME de l'année.

Pour cette 10e édition, RMC a demandé à Arnaud Montebourg d'en être le parrain.

Pour les gagnants des six catégories, un levier de croissance exceptionnel avec une campagne publicitaire de 100 000€ bruts sur RMC.

Afin de déterminer le palmarès, cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre avant la finale nationale le 16 octobre à Paris. En 10 éditions, 7 000 PME ont participé aux « Trophées PME RMC » récompensant ainsi une soixantaine d'entreprises. Certaines d'entre elles rayonnent désormais sur tout le territoire, comme « BlablaCar », « C'est qui le patron ?! », « Ma petite mercerie » ou encore « Klaxoon ».

Bougeons-Nous, les PME en direct

Tout au long de l'année, RMC les fait réagir sur leur actualité avec Bougeons-Nous, les PME en direct. Des débats et articles pour mettre en avant l'entrepreneuriat.

L'article disponible [ici](#)

RMC veut soutenir les PME

Rédigé par Brulhatour le Mercredi 22 Mai 2019 à 07:17 | modifié le Mercredi 22 Mai 2019 à 07:17

RMC lance la 10^e édition des Trophées PME RMC, concours dédié aux PME. Porté par Jean-Jacques Bourdin depuis sa création, il soutient et récompense chaque année les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française.

Ce concours invite les PME à s'inscrire avant le mercredi 31 juillet dans l'une des six catégories : 'Jeune Pousse', 'Artisanale', 'A l'Export', 'Responsable et Durable', 'Créative' et 'Fabriqué en France'. De plus, RMC décernera un prix de la PME de l'année. Pour cette 10^e édition, RMC a demandé à Arnaud Montebourg d'en être le parrain. Aujourd'hui dirigeant de 'Les équipes du Made in France', l'ancien ministre de l'Economie, du redressement productif et du numérique, connu pour ses positions en faveur de la défense de la production française a tout naturellement accepté d'accompagner RMC dans cette initiative.

Les Trophées PME RMC offre aux gagnants des six catégories, un levier de croissance avec une campagne publicitaire de 100 000 euros bruts sur RMC.

Afin de déterminer le palmarès de l'édition 2019 des Trophées PME RMC, cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre avant la finale nationale le 16 octobre à Paris. En 10 éditions, 7 000 PME ont participé à ce concours récompensant ainsi une soixantaine d'entreprises. Certaines d'entre elles rayonnent désormais sur tout le territoire, comme BlablaCar, C'est qui le patron ?!, Ma petite mercerie ou encore Klaxoon.



L'article disponible [ici](#)

Que devient Comerso, tenant du titre des trophées « PME RMC » ?

Les fondateurs de Comerso en présence de Tony Estanguet et Jean-Jacques Bourdin lors de l'édition 2018.

PHOTO Daniel Derajinski

Le premier concours consacré aux PME en France remet le couvert le 16 octobre prochain. Pour cette 10e édition, Arnaud Montebourg sera le parrain et Jean-Jacques Bourdin récompensera les lauréats à Paris. Un an après, la start-up agenaise fait le point et témoigne de ses retombées fructueuses.

Depuis le sacre d'octobre dernier, la société proposant à la grande distribution de récupérer ses invendus pour les distribuer à des associations caritatives, surfe sur la vague d'une médiatisation assez soudaine. « Ca nous a donné une vraie visibilité. On a bénéficié de plus de 100 000 € de retombés d'espaces publicitaires sur RMC avec plusieurs dizaines de spots. Ce qui a découlé sur plusieurs coups de fil de nouveaux clients. » s'enthousiasme Rémi Gilbert, le cofondateur de Comerso. Celui qui endosse aussi le rôle de directeur général de la start-up ne peut plus se cacher, ce prix lui apporté quelques jolis avantages. « Ca nous a permis d'avoir une communication grand public qui est assez dure à atteindre pour une structure comme la nôtre. On est historiquement spécialisé dans la grande distribution et depuis, on s'est développé aussi sur le non-alimentaire en signant nos premiers contrats dans ce domaine ». Mieux encore, Comerso s'est imposé comme le leader européen de la gestion globale des invendus. Une ambition qui nous avait été dévoilée à l'issue de la cérémonie. 8 mois plus tard, le challenge a remplacé l'utopie.

Une reconnaissance provoquée bien qu'incertaine

Si Comerso a eu l'idée de participer au trophée « PME RMC », c'est loin d'être le fruit du hasard. « On regarde tous les concours qui sont ouverts pour les start-ups et on candidate à un maximum de concours sur les trophées qui sont autour de l'économie circulaire dans notre secteur. » Un pôle marketing de 3 personnes a même été déployé pour rééditer la performance. Cela dit, la quantité n'est pas gage de qualité ni de réussite. « On ne peut jamais s'attendre à la victoire finale. Jeudi soir, nous étions en lice pour les Septuor de La Dépêche, entourés d'entreprise du Lot-et-Garonne. C'est finalement la plus petite qui a remporté le trophée dans la catégorie circulaire. Je pense que cela dépend vraiment des critères des juges ». Toutes les chances sont donc du côté de nos PME locales, Paris n'a qu'à bien se tenir...

Inscrivez dès maintenant votre PME à cette 10e édition des Trophées « PME RMC » dans l'une des 6 catégories: créative, jeune pousse, responsable & durable, artisanale, à l'export et fabriqué en France via le site rmc.fr



L'article disponible [ici](#)

L'AGENDA ÉCONOMIQUE Trophées PME RMC

Alsace

31 JUILLET. C'est la date limite d'inscription aux trophées PME RMC, destinés à «soutenir et récompenser les entreprises créatives, audacieuses et innovantes». Les entreprises peuvent se porter candidates dans six catégories : jeune pousse, artisanale, à l'export, responsable et durable, créative et fabriqué en France. Afin de déterminer le palmarès de l'édition, cinq cérémonies régionales seront organisées du 9 au 23 septembre, avant la finale nationale le 16 octobre à Paris, en présence d'Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie.

L'article disponible [ici](#)

Média : Le monde des artisans.fr

Date : 1^{er} octobre 2019



www.lemondedesartisans.fr Trophées PME Bougeons-nous 2019

Organisé par la radio RMC et soutenu par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), les Trophées PME Bougeons-nous récompensent les entreprises faisant preuve de créativité, d'audace et d'innovation.

Dans le cadre de cette 10^e édition, 1316 chefs d'entreprise ont postulé dans six catégories : créative, jeune pousse, responsable & durable, artisanale, à l'export et fabriqué en France.

A l'arrivée, sept lauréats seront retenus. Rendez-vous le 16 octobre pour la remise des prix !

#TropheesPME

L'article disponible [ici](#)



**RÉSULTATS DES
CÉRÉMONIES RÉGIONALES**

Posson Packaging remporte un prix



Sylvie Cazenave Péré, PDG de Posson Packaging

Photo : Agence Le Maine Libre

L'entreprise Posson Packaging, implantée à Louailles, et spécialisée dans l'impression et la découpe de packaging en carton pour l'industrie, est une nouvelle fois à l'honneur. Lundi à Nantes, lors de la première cérémonie régionale des Trophées PME RMC, la société que dirige Sylvie Cazenave-Péré est arrivée à la première place dans sa catégorie « Responsable et durable ».

Posson Packaging est donc en lice pour le titre de PME nationale dans sa catégorie. Les sept lauréats

nationaux seront connus le mercredi 16 octobre lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à Paris. Elle sera parrainée par Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et aujourd'hui dirigeant de « Les équipes du Made in France ».

Les lauréats remporteront chacun une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € brut sur RMC.

F.L.

L'entreprise de chips Altho PME bretonne de l'année

Laurent Cavard, dirigeant de l'entreprise Altho, qui produit notamment les chips Brets, a reçu le prix de la PME de l'année, lundi 9 septembre 2019 à Nantes.

Un prix régional obtenu dans le cadre des Trophées PME RMC qui, pour la 10^e année, récompensent « **des entreprises qui participent au dynamisme de l'économie française** ».

Plus gros producteur français de chips, Altho en fabrique 30 000 ton-

nes, dans la seule usine de Bretagne, à Saint-Gérand (Morbihan), près de Pontivy. 250 salariés y travaillent.

L'entreprise morbihannaise possède aussi une deuxième usine au Pouzin, en Ardèche, ouverte en 2014. Et elle a racheté, en 2018, une usine au Portugal, Sia, employant 200 salariés, pour investir encore davantage le marché du sud de l'Europe. En obtenant ce prix, Altho se qualifie pour les trophées nationaux, le mercredi 16 octobre 2019.

Brioche Fonteneau, lauréat des trophées PME-RMC

La société Brioche Fonteneau est le lauréat des Trophées PME-RMC, dans la catégorie « Fabriqué en France », pour la région Grand Ouest. L'entreprise, basée à Boufféré, est spécialisée dans la production de brioches et de viennoiseries locales. Elle est l'une des sept PME distinguées lors de la 10^e édition du concours.

Le palmarès a été dévoilé lundi à Nantes, en présence de représentants de la chambre de commerce et d'industrie Nantes – Saint-Nazaire. Quatre autres cérémonies se dérou-

laient à Lille, Montpellier, Lyon et Paris pour les autres régions.

Les sept lauréats nationaux seront révélés mercredi 16 octobre, lors de la cérémonie nationale de remise de prix à Paris, parrainée cette année par Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie, du redressement productif et du numérique, et aujourd'hui dirigeant de Les équipes du Made in France. Les lauréats remporteront chacun une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € brut sur RMC.

ÉCONOMIE ■ Watts Electronics, à Rosières, retenue pour les Trophées PME

Une « belle opportunité » à saisir à Lyon

La société Watts Electronics, la division électronique, basée à Rosières, d'un groupe industriel international, a été sélectionnée par le jury d'un concours dédié aux PME. La finale aura lieu à la fin du mois de septembre.

Dans les locaux de la zone artisanale des Tourettes, la nouvelle a été accueillie comme « une vraie surprise » par l'ensemble des collaborateurs. « Nous avons voulu tenter notre chance et nous voilà dans les cinq derniers finalistes pour la région Sud-Est. C'est, avant tout, une belle reconnaissance pour nos équipes, nos employés, notre entreprise », explique le directeur général de la société, Xavier Frattini.

Watts Electronics a en effet été retenue par le jury régional Sud-Est des Trophées PME RMC, portée par la radio du même nom et BFMTV, dans la catégorie « Créative ». Le concours, dédié aux PME, organise sa 10^e édition, avec le soutien de l'animateur Jean-Jacques Bourdin ou encore de l'ancien ministre Arnaud Montebourg, parrain de l'événement cette année.



ENTREPRISE. Installée dans la zone artisanale des Tourettes, elle compte 150 salariés.

Xavier Frattini décrit sa société comme une structure « dynamique », « portée sur l'innovation ». « Chaque jour, 150 employés relèvent le défi de la conception et de la production de cartes électroniques, thermostats, et produits connectés. »

Cette nomination, le directeur général la voit comme un moyen de « faire connaître notre en-

treprise, notre département et promouvoir notre savoir-faire ».

La cérémonie régionale Sud-Est doit rassembler les lauréats régionaux lundi 23 septembre à la CCI Lyon Métropole. À la clé de cette épreuve, sept finalistes nationaux des différentes catégories (« Créative », « Responsable & Durable », « À

l'export & Fabriqué en France », « Jeune Pousse », « Artisanale » et « Entreprise de l'année ») remporteront une campagne publicitaire d'un montant de 100.000 € sur RMC. « C'est une réelle opportunité pour la visibilité de Watts Electronics qui se développe de plus en plus chaque année en France et à l'étranger », souligne Xavier Frattini. ■

Decayeux primé aux Trophées RMC

L'entreprise Decayeux, à Feuquières-en-Vimeu, a remporté, le mercredi 11 septembre, le trophée PME RMC dans la catégorie « Export et PME présente à l'international » pour la région Hauts-de-France.

Spécialisée dans la conception et le développement d'outils destinés à la réception du courrier et de colis, Decayeux est désormais en lice pour le trophée PME RMC national. Les lauréats nationaux seront révélés le 16 octobre 2019 à Paris, en présence d'Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie.

10

La cérémonie régionale de la 10^e édition des Trophées PME RMC, premier concours à récompenser les PME de France, vient d'avoir lieu. Les jurés régionaux ont élu un lauréat par catégorie (7 lauréats régionaux au total) en vue de la cérémonie nationale, le 16 octobre. Une entreprise de Rouen a remporté le prix régional dans la catégorie Artisanale : les établissements Laoureux à Déville-lès-Rouen, spécialisée dans la fabrication de feutre. À la clef, une campagne pub sur RMC.

Posson packaging se bouge en faveur de l'environnement

En dix jours, l'entreprise a remporté le prix régional des Trophées PME RMC et vu son actionnaire historique récompensé par la Ville. Le fruit d'une réussite basée sur le développement durable.

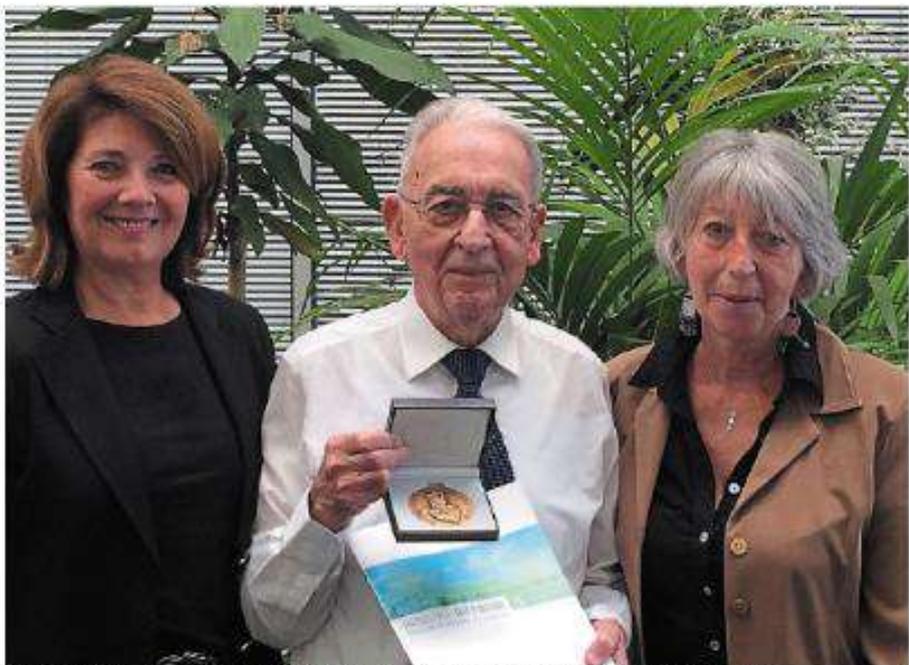
Une médaille qui tombe à pic. Martine Crnkovic, maire de Louailles, a remis lundi midi à Heinz Laesser, la médaille de la Ville, à l'issue d'une cérémonie qui a rassemblé les salariés de la société Posson autour de son actionnaire historique. Monsieur Laesser, fabricant de colle pour papier, de nationalité suisse, avait accompagné l'entreprise Posson dès 1976, dans le développement de techniques innovantes qui ont fait le succès de l'entreprise, jusqu'à son dépôt de bilan en 1994. C'est en 1995 que Heinz Laesser rencontre Sylvie Casenave-Péré, à qui il propose de remettre l'entreprise sur rails. 24 ans après, Posson vient de décrocher la première place régionale des Trophées PME RMC dans la catégorie « responsable et durable ». La récompense d'efforts de longue date.

Une production verte

Car Posson a pris le slogan du concours, « Bougeons-nous », à la lettre. L'entreprise, spécialisée dans l'impression et la découpe de packaging en carton pour l'industrie, s'engage sur tous les fronts en faveur de l'environnement. Dans sa production déjà, « Nous utilisons un carton parfaitement recyclable en fibre vierge, issu d'un bois coupé en forêt gérée. La matière première est complètement renouvelable » détaille Sylvie Casenave-Péré.

Engagée depuis 1995

La société a aussi obtenu la certification ISO 140 001, qui définit les éléments caractéristiques d'un système de gestion efficace et écologique. Elle s'investit également auprès du club de développement du Pays sabolien, et sur le plan international. Notamment sur la réduction des emballages. Une action récompensée par l'obtention du prix régional des Trophées PME RMC dans la



Sylvie Casenave-Péré, PDG de Posson Packaging aux côtés de Heinz Laesser et Martine Crnkovic. PHOTO: FLORENCE BENOIST

catégorie « Responsable et durable », lundi 9 septembre à Nantes. « C'est le résultat des efforts de tous depuis longtemps ».

150 employés

Des intentions louables mais surtout rentables. En 1994, Posson déposait le bilan. Un an plus tard, Sylvie Casenave-Péré arrivait à la tête de la société, avec l'environnement en cheval de bataille. « À l'époque, je me suis fait railler par mes collègues, et beaucoup critiquer par l'environnement économique » se souvient-elle. « Mais au final, on a remis la boîte sur les rails en agissant de la sorte. »

La dirigeante instaure les économies d'énergie au quotidien, et met en place la juste proposition pour éviter tout gaspillage. « Tout ça nous évite de perdre de l'argent inutilement. Et aujourd'hui, les clients savent que le gaspillage n'est plus possible. Ceux qui ne comprennent pas l'intérêt de cet engagement environnemental sortiront du marché. Le monde le demande et il faut s'adapter. » À ce jour, Posson packaging emploie 150 personnes et réalise 28 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En lice pour le prix national

Si la dirigeante sabolienne est satis-

faite du comportement de sa société, elle reconnaît qu'il reste toujours des progrès à faire. « Il y a des plans d'action à développer, et il ne faut pas hésiter à s'inspirer des initiatives d'autres pays » dit-elle, depuis le Danemark où elle était en déplacement. Posson packaging est en lice pour le titre de PME nationale dans sa catégorie. Les sept lauréats nationaux seront connus le mercredi 16 octobre, lors de la cérémonie de remise des prix à Paris. Ils remporteront chacun une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € brut sur RMC.

Adrien TOULISSE

ÉCONOMIE

Retenue pour les Trophées PME

La société Watts Electronics, la division électronique, basée à Rosières, d'un groupe industriel international, a été sélectionnée par le jury d'un concours dédié aux PME. La finale aura lieu à la fin du mois de septembre.

Dans les locaux de la zone artisanale des Tourettes, la nouvelle a été accueillie comme « une vraie surprise » par l'ensemble des collaborateurs. « Nous avons voulu tenter notre chance et nous voilà dans les cinq derniers finalistes pour la région Sud-Est. C'est, avant tout, une belle reconnaissance pour nos équipes, nos employés, notre entreprise », explique le directeur général de la société, Xavier Frattini.

Watts Electronics a en effet été retenue par le jury régional Sud-Est des Trophées PME RMC, portée par la radio du même nom et BFMTV, dans la catégorie « Créative ». Le concours, dédié aux PME, organise sa 10^e édition, avec le soutien de l'animateur Jean-Jacques Bourdin ou encore de l'ancien ministre Arnaud Montebourg, parrain de l'événement cette année.

Xavier Frattini décrit sa

société comme une structure « dynamique », « portée sur l'innovation ». « Chaque jour, 150 employés relèvent le défi de la conception et de la production de cartes électroniques, thermostats, et produits connectés. »

Cette nomination, le directeur général la voit comme un moyen de « faire connaître notre entreprise, notre département et promouvoir notre savoir-faire ».

La cérémonie régionale Sud-Est doit rassembler les lauréats régionaux lundi 23 septembre à la CCI Lyon Métropole. À la clé de cette épreuve, sept finalistes nationaux des différentes catégories (« Créative », « Responsable & Durable », « À l'export & Fabriqué en France », « Jeune Pousse », « Artisanale » et « Entreprise de l'année ») remporteront une campagne publicitaire d'un montant de 100.000 € sur RMC. « C'est une réelle opportunité pour la visibilité de Watts Electronics qui se développe de plus en plus chaque année en France et à l'étranger », souligne Xavier Frattini. ■

Fluid : la verrerie palantine remporte un nouveau prix

L'année 2019 est décidément faste pour Fluid : la verrerie artisanale, installée à Belle-Île-en-Mer a remporté un nouveau prix à Nantes : elle a remporté le trophée régional des PME de RMC, dans la catégorie artisanat. Il y a quelques mois, elle avait déjà obtenu le titre de meilleure entreprise de Bretagne, dans la catégorie grand exportateur, lors du concours Stars et Métiers 2019.

Pour rappel, Fluid est une société

coopérative de sept employés qui crée des pièces de verre unique au monde. La petite entreprise a notamment travaillé sur une lampe pour la cathédrale Notre-Dame-de-Paris ou encore un lustre à Cambridge.

Grâce à ce trophée, elle accède au concours national des PME de RMC, dont les résultats seront connus le 16 octobre. En jeu, une campagne publicitaire de 100 000 €.

Orvault

Les éditions Zétoolu gagnent en visibilité

Pas de prix pour la toute jeune maison d'édition orvaltaise, ZTL (Zétoolu), mais une reconnaissance. C'était il y a quelques jours dans le cadre du concours national des PME (petites et moyennes entreprises) organisé par la radio *RMC*.

Créée et dirigée par Andra Todorovic, ZTL a été nommée dans la catégorie Jeunes pousses. La maison d'édition fête en effet ses deux ans.

Sa particularité ? Elle s'adresse à ceux qui sont fâchés (dyslexiques, allophones, etc.) avec les mots et la lecture. Dans son catalogue, déjà quinze livres. Trois autres sont à paraître dans quelques jours.



Andra Todorovic, des éditions Zétoolu (ZTL).

| PHOTO : DR

MAUBOURGUET

Castellanos nominé au Trophée PME RMC



L'artisanat regorge de métiers magnifiques, qui sont autant de belles histoires d'entrepreneurs./Photo J.N.

Castellanos, zone du Marmajou a développé un savoir-faire reconnu au niveau régional. « Et si nous mettions en valeur la passion pour l'artisanat qui nous anime au quotidien, auprès de la France entière cette fois ? » question évoquée par les jeunes dirigeants de l'entreprise. Les métiers manuels sont encore trop souvent dénigrés, au profit des études longues et théoriques. L'artisanat regorge de métiers magnifiques, qui sont autant de belles histoires d'entrepreneurs à valoriser. Pour ma part dit Dephine Dupuy, « mes études en filière professionnelle

m'ont conduite à valider un BTS en Agencement de l'environnement architectural, à trouver un emploi avant même d'avoir mon diplôme en poche, à faire ce que j'aime au quotidien... et à devenir chef d'entreprise à l'âge de 25 ans ». Fière de ce parcours, les équipes font un travail remarquable : accompagnement du client, suivi de chantier, proximité et conception locale pour des projets de qualité. Les artisans ont de belles années devant eux, et il est important de montrer l'envers du décor.

Janine Noguez

MAUBOURGUET

Castellanos nominé au Trophée PME RMC



L'artisanat regorge de métiers magnifiques, qui sont autant de belles histoires d'entrepreneurs./Photo J.N.

Castellanos, zone du Marmajou a développé un savoir-faire reconnu au niveau régional. « Et si nous mettions en valeur la passion pour l'artisanat qui nous anime au quotidien, auprès de la France entière cette fois ? » question évoquée par les jeunes dirigeants de l'entreprise. Les métiers manuels sont encore trop souvent dénigrés, au profit des études longues et théoriques. L'artisanat regorge de métiers magnifiques, qui sont autant de belles histoires d'entrepreneurs à valoriser. Pour ma part dit Dephine Dupuy, « mes études en filière professionnelle

m'ont conduite à valider un BTS en Agencement de l'environnement architectural, à trouver un emploi avant même d'avoir mon diplôme en poche, à faire ce que j'aime au quotidien... et à devenir chef d'entreprise à l'âge de 25 ans ». Fière de ce parcours, les équipes font un travail remarquable : accompagnement du client, suivi de chantier, proximité et conception locale pour des projets de qualité. Les artisans ont de belles années devant eux, et il est important de montrer l'envers du décor.

Janine Noguez

ROSIÈRES ■ Une belle reconnaissance pour les cent cinquante employés, fleuron économique de l'Emblavez

La société Watts Electronics à l'honneur



ENTREPRISE. « Watts Electronics » est liée à l'histoire de la commune.

Une entreprise retenue pour les Trophées PME, ça n'arrive pas tous les jours, c'est pourquoi la municipalité rosérioise et Xavier Frattini, directeur général de la société « Watts Electronics de Rosières » ont souhaité organiser une réception pour célébrer cette sélection qui est un véritable coup de projecteur pour Rosières et l'entreprise rosérioise.

Pour l'occasion, tout le personnel de « Watts Electronics » était présent, mercredi 18 septembre, environ 150 personnes, mais aussi des collaborateurs venus du Canada, des États-Unis, de Chine, de Grenoble. Étaient aussi présents le

sénateur Laurent Duplomb, le président de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay Michel Joubert et les élus rosériois.

Adrien Gouteyron, maire de Rosières, a rappelé les liens qui unissent « Watts Electronics » et la commu-

ne de Rosières : « C'est à la fois un sentiment de tendresse et d'admiration. De tendresse puisque « Watts Electronics » est liée à l'histoire de la commune, et d'admiration car nous connaissons son activité, son rayonnement national mais aussi international ».

Trophées PME

Xavier Frattini a tenu à remercier Adrien Gouteyron qui a souhaité que tout le personnel de la société soit invité à cette ré-



TROPHÉES PME. Michel Joubert, Adrien Gouteyron, Xavier Frattini lors de la réception.

ception : « Cela montre toute la considération que les Rosériois ont pour notre entreprise, la richesse de notre entreprise elle est devant moi, c'est vous, c'est d'être tous ensemble pour acter sur les mêmes sujets, les mêmes projets ».

Rappelons que Watts Electronics fait partie des cinq finalistes pour la région sud-est des Trophées PME portée par la radio RMC et BFM TV dans la catégorie « Créative ». La

cérémonie régionale rassemblera les lauréats le 23 septembre à Lyon.

Watts electronics, conçoit et fabrique des solu-

tions innovantes pour la régulation thermique : thermostats et cartes électroniques pour tout type d'application. ■

À NOTER

BEAULIEU. Balade animée. Dans le cadre des journées européennes du patrimoine « Arts et Divertissements », une balade animée est proposée dimanche 22 septembre. Pour toutes les personnes intéressées, rendez-vous à 9 heures devant l'église pour effectuer un circuit d'une durée de 2 heures. Pendant cette promenade, les marcheurs pourront découvrir les paysages de la commune et son patrimoine : spectacle et partage tout au long de la matinée. Cette manifestation est gratuite, animée et conviviale et ouverte à tous. ■

■ **La petite glace qui monte**

Un succès de plus pour les glaces de La Fabrique du Sud. Les anciens de Pilpa ont décroché le prix régional Occitanie de la 10^e édition des Trophées PME organisé par RMC. Un succès dans la catégorie « artisanale » qui donne aux membres de la Scop un billet pour la finale nationale, à Paris, le 16 octobre.

Avec la victoire finale, La Fabrique du Sud décrocherait un précieux sésame, avec une campagne publicitaire sur RMC, d'un montant de 100 000 € brut. De quoi élargir sa clientèle...

ROSIÈRES ■ Une belle reconnaissance pour les cent cinquante employés, fleuron économique de l'Emblavez

La société Watts Electronics à l'honneur



ENTREPRISE. « Watts Electronics » est liée à l'histoire de la commune.



TROPHÉES PME. Michel Joubert, Adrien Gouteyron, Xavier Frattini lors de la réception.

Une entreprise retenue pour les Trophées PME, ça n'arrive pas tous les jours, c'est pourquoi la municipalité rosiéroise et Xavier Frattini, directeur général de la société « Watts Electronics de Rosières » ont souhaité organiser une réception pour célébrer cette sélection qui est un véritable coup de projecteur pour Rosières et l'entreprise rosiéroise.

Pour l'occasion, tout le personnel de « Watts Electronics » était présent, mercredi 18 septembre, environ 150 personnes, mais aussi des

collaborateurs venus du Canada, des États-Unis, de Chine, de Grenoble. Étaient aussi présents le sénateur Laurent Duplomb, le président de la

communauté d'agglomération du Puy-en-Velay Michel Joubert et les élus rosiérois.

Adrien Gouteyron, maire de Rosières, a rappelé les liens qui unissent « Watts Electronics » et la commune de Rosières : « C'est à la fois un sentiment de tendresse et d'admiration. De tendresse puisque « Watts Electronics » est

liée à l'histoire de la commune, et d'admiration car nous connaissons son activité, son rayonnement national mais aussi international ».

Trophées PME

Xavier Frattini a tenu à remercier Adrien Gouteyron qui a souhaité que tout le personnel de la société soit invité à cette réception : « Cela montre

toute la considération que les Rosiérois ont pour notre entreprise, la richesse de notre entreprise elle est devant moi, c'est vous, c'est d'être tous ensemble pour acter sur les mêmes sujets, les mêmes projets ».

Rappelons que Watts Electronics fait partie des cinq finalistes pour la région sud-est des Trophées

PME portée par la radio RMC et BFM TV dans la catégorie « Créative ». La cérémonie régionale rassemblera les lauréats le 23 septembre à Lyon.

Watts électroniques, conçoit et fabrique des solutions innovantes pour la régulation thermique : thermostats et cartes électroniques pour tout type d'application. ■

Les Anis remporteront-ils le trophée PME de RMC ?



Au cœur de la fabrique du bien bon bonbon !

La fabrique d'Anis a été retenue par la chaîne de radio RMC pour la 10^{ème} édition des Trophées Petites et Moyennes Entreprises, premier concours des PME de France ! Le concours est porté par Jean-Jacques Bourdin depuis sa création : « je soutiens et récompense chaque année ces entreprises qui font preuve de créativité, d'audace et d'innovation pour faire bouger la France. Ces PME font le dynamisme de notre pays. Leur développement est essentiel et je le défends chaque jour dans Bourdin Direct de 6h à 9h sur RMC ». Catherine Troubat, patronne des Anis de

Flavigny, est fière d'annoncer : « nous sommes arrivés en tête de la catégorie Artisanale pour la région Est. Nous sommes donc qualifiés pour la dernière étape de sélection : le jury national. Celui-ci se réunira le 1^{er} octobre pour élire le gagnant dans chacune des sept catégories parmi les 49 lauréats régionaux ». Les lauréats nationaux seront dévoilés le 16 octobre par Jean-Jacques Bourdin lors d'une cérémonie de remise des prix à Paris. « Si nous arrivons premiers au niveau national pour la catégorie Artisanale, RMC offre 100.000€ HT d'espace publicitaire sur leur

antenne. Une belle opportunité pour faire connaître notre bien bon bonbon » espère Catherine Troubat. Les PME ont choisi de s'inscrire dans l'une des sept catégories proposées : créative, jeune pousse, responsable & durable, artisanale, à l'export, fabriqué en France, coup de cœur du jury. Au total, 1316 entreprises ont candidaté cette année pour les Trophées, une année record. Et les Anis comptent parmi les sept dans la catégorie nationale Artisanale !

NOTRE CORRESPONDANTE
PASCALINE KROMICHEFF



À Pouget, Nereus extraie de l'eau potable à partir d'eaux usées.

Deux PME locales lauréates d'un concours

INNOVATION

« Être reconnue "PME de l'année" en Occitanie va notamment nous aider à améliorer notre visibilité ! », se réjouit Nadège Corp, directrice adjointe de Nereus, basée au Pouget, l'une des deux entreprises de la région distinguées lors de la cérémonie régionale des Trophées PME RMC, qui s'est tenue à Montpellier le 19 septembre. « Notre métier est d'extraire de l'eau potable et pure à partir d'eaux usées, de boues de méthanisation, etc., avec une con-

sommation énergétique minimum », poursuit la lauréate. Deuxième gagnant, dans la catégorie "Jeune Pousse", la PME Kinvent Biomécanique est spécialisée dans la rééducation physique et la biomécanique. Ces entreprises locales sont en lice pour le titre de "PME nationale" dans leur catégorie. Le grand vainqueur sera désigné à Paris le 16 octobre prochain. À la clef, une campagne publicitaire sur RMC d'un montant de 100 000 € brut.

FLAVIGNY-SUR-OZERAIN

Les Anis de Flavigny décrocheront-ils le titre de PME nationale de la catégorie artisanale ?

Les Trophées PME RMC récompensent les PME de France pour leur innovation et leur audace. Ce concours qui fête sa 10^e édition est parrainé par Arnaud Montebourg cette année. Parmi les candidatures reçues, celles des Anis de Flavigny, qui a d'ailleurs reçu le prix régional de sa catégorie (catégorie Artisanale). Une récompense qui va permettre à l'entreprise de Flavigny-sur-Ozerain de viser désormais le titre de PME nationale de sa catégorie lors de la cérémonie qui se déroulera à Paris le 16 octobre, et ainsi espérer repartir avec une campagne publicitaire sur RMC d'un montant de 100 000 € brut.

Bozouls

La société Fidelem est sélectionnée pour les trophées PME-RMC

Jeudi 19 septembre lors de la cérémonie des trophées PME-RMC région Occitanie (premier concours de France dédié aux PME) a été primée à la Chambre de commerce de l'Hérault, la société Bozoulaise Fidelem dans la catégorie « Fabriqué en France ».

Depuis dix ans, ces trophées récompensent le dynamisme, la volonté et l'enthousiasme des PME des régions françaises.

Ce concours initié par le journaliste Jean-Jacques Bourdin est destiné à différentes PME dans sept catégories (créative, jeune pousse, responsable et durable, artisanale, à l'export, fabriqué en France et la PME de l'année).

Plus de 1 300 dossiers ont été déposés au niveau national et Fidelem fait partie des sept derniers candidats de la catégorie encore en lice pour le prix national.

Le jury a mis en lumière la commune de Bozouls, où dans un milieu qualifié de rural, des entreprises arrivent à tirer leur épingle



Les dirigeants de Fidelem sur le podium de sélection.

du jeu et à se développer. Ces PME en proposant des emplois de proximité de petits villages, contribuent au développement économique local et permettent à des familles de s'implanter dans les campagnes. Ainsi la Fidelem qui est spécialisée dans la fabrication des plans de travail stratifiés

sur mesure emploie plus de 90 personnes. Au travers de ce concours, c'est l'opportunité de mettre enfin à l'honneur ces industries implantées en milieu rural et leur commune d'attache trop peu représentées médiatiquement. « Nous sommes également très fiers de pouvoir par le biais de cette distinction de mettre en lumière tout le savoir-faire et la compétence de notre équipe

En bref

Repas pour des noces d'or.
1969 : 50 ans déjà ! Vous vous êtes dit « oui » cette année-là et vous résidez sur la commune de Bozouls où le canton et vous souhaitez fêter cet anniversaire. Un repas sera organisé pour ces noces d'or, vendredi 18 octobre, à midi, au restaurant La Route d'Argent.
Pour les réservations, contacter Rosie Mezy 06 14 13 14 78, Thérèse Laur 06 85 33 50 16, ou Gilbert Rigal 05 65 48 87 65.

et nous espérons pouvoir défendre ces valeurs au niveau national le 16 octobre prochain », déclare Joël Hugonnet, dirigeant avec David Chassang de la société Fidelem.

En effet, les sept lauréats nationaux seront révélés mercredi 16 octobre, lors de la cérémonie nationale et chacun remportera une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € sur RMC.

Bozouls

La société Fidelem est sélectionnée pour les trophées PME-RMC

Jeudi 19 septembre lors de la cérémonie des trophées PME-RMC région Occitanie (premier concours de France dédié aux PME) a été primée à la Chambre de commerce de l'Hérault, la société Bozoulaise Fidelem dans la catégorie « Fabriqué en France ».

Depuis dix ans, ces trophées récompensent le dynamisme, la volonté et l'enthousiasme des PME des régions françaises.

Ce concours initié par le journaliste Jean-Jacques Bourdin est destiné à différentes PME dans sept catégories (créative, jeune pousse, responsable et durable, artisanale, à l'export, fabriqué en France et la PME de l'année).

Plus de 1 300 dossiers ont été déposés au niveau national et Fidelem fait partie des sept derniers candidats de la catégorie encore en lice pour le prix national.

Le jury a mis en lumière la commune de Bozouls, où dans un milieu qualifié de rural, des entreprises arrivent à tirer leur épingle



Les dirigeants de Fidelem sur le podium de sélection.

du jeu et à se développer. Ces PME en proposant des emplois de proximité de petits villages, contribuent au développement économique local et permettent à des familles de s'implanter dans les campagnes. Ainsi la Fidelem qui est spécialisée dans la fabrication des plans de travail stratifiés

sur mesure emploie plus de 90 personnes. Au travers de ce concours, c'est l'opportunité de mettre enfin à l'honneur ces industries implantées en milieu rural et leur commune d'attache trop peu représentées médiatiquement. « Nous sommes également très fiers de pouvoir par le biais de cette distinction de mettre en lumière tout le savoir-faire et la compétence de notre équipe

En bref

Repas pour des noces d'or. 1969 : 50 ans déjà ! Vous vous êtes dit « oui » cette année-là et vous résidez sur la commune de Bozouls où le canton et vous souhaitez fêter cet anniversaire. Un repas sera organisé pour ces noces d'or, vendredi 18 octobre, à midi, au restaurant La Route d'Argent. Pour les réservations, contacter Rosie Mezy 06 14 13 14 78, Thérèse Laur 06 85 33 50 16, ou Gilbert Rigal 05 65 48 87 65.

et nous espérons pouvoir défendre ces valeurs au niveau national le 16 octobre prochain », déclare Joël Hugonnet, dirigeant avec David Chassang de la société Fidelem.

En effet, les sept lauréats nationaux seront révélés mercredi 16 octobre, lors de la cérémonie nationale et chacun remportera une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € sur RMC.

Le chantier du village BTP est en retard, mais il avance...

La société Recynov a été récompensée par le trophée régional PME RMC. Jérémie Coudrais, le jeune patron de l'entreprise spécialisée dans la collecte de déchets, la transformation et le négoce de matériaux est en effet le porteur d'un projet original en cours d'aménagement à Haubourdin, un « village BTP ». Le chantier a pris du retard, mais l'activité a déjà commencé. On fait le point.

PAR BRUNO TRIGALET
loos@lavoxdunord.fr

HAUBOURDIN. « Ça avance moins vite que prévu, mais ça avance tout de même !, résume Jérémie Coudrais, essentiellement parce qu'un partenaire a préféré se retirer du projet ». Mais aussi et surtout parce que d'importants investissements (750 000 €) ont été réalisés en début d'année sur le site de Santes de Recynov où se trouve toujours l'unité de traitement des déchets de chantier (aménagement paysagers, voirie refaite, pose d'un réseau de récupération des eaux de pluies). « Et j'ai encore 1 M€ à investir à Haubourdin ».

Le jeune patron de Recynov n'est pas inquiet. Au contraire : « L'affaire marche bien : le chiffre d'affaires de Recynov est passé de 4,8 M€ en 2017 à 7,8 M€ en 2018. Et nos prévisions pour 2019, c'est 11 M€. Il y a deux ans, nous avions 20 salariés ; aujourd'hui nous dépassons les 50 ». L'activité de traitement des déchets de chantiers de BTP se fait toujours sur la zone d'activité du port de Santes. Mais le siège, lui, a été transféré dans les locaux d'Haubourdin.

« La vente de matériaux en vrac a commencé il y a deux mois, mais il faut encore faire des travaux d'aménagement de voirie, ce à quoi nous travaillons actuellement. En même temps, nous venons de commencer l'aménagement d'une déchetterie protégée destinée exclusivement aux artisans et entrepreneurs du BTP. Cette déchetterie fonctionnera 24 heures sur 24 avec un système de carte magnétique que



Le site de vente de matériaux en vrac a commencé son activité. Mais les travaux d'aménagement des voiries commencent seulement. Dans la foule sera aussi construite la déchetterie 24 h sur 24 qui sera ouverte aux professionnels du BTP abonnés.

détenaient nos clients », explique M. Coudrais.

CENTRE DE FORMATION

Autre nouveauté : des bâtiments modulaires viennent d'être installés à l'entrée du site pour héberger les stagiaires d'un centre de formation de Formaprotec (notamment pour préparer au certificat à la conduite d'engin de BTP et industriel). « Cela n'était pas prévu dans le projet initial, mais au fur et à mesure, nous nous sommes adaptés, éclaire le patron

de Recynov. En revanche, ce qui était prévu, c'était l'activité de location de matériel de travaux publics et d'espaces verts sans chauffeur, qui a commencé (il s'agit de la filiale Urbaloc), ainsi que celle du négoce de matériaux ».

Jérémie Coudrais ayant l'ambition de proposer dans ce village BTP, tous les services que des artisans du bâtiment pourraient souhaiter, il loue également des cellules professionnelles de différentes tailles et il est toujours prévu de faire venir, dans les

grands bâtiments de l'ancienne société Optispace, des commerces d'outillage, de quincaillerie, de plomberie, de matériaux conditionnés en sacs...

Ce concept innovant a donc été récompensé par le trophée régional PME RMC, dans la catégorie « responsable et durable ». La société haubourdinoise concourra pour la finale nationale qui se tiendra le 16 octobre à Paris. La cérémonie sera présidée par l'ancien ministre Arnaud Montebourg. ♥



Jérémie Coudrais.

« L'affaire marche bien : le chiffre d'affaires de Recynov est passé de 4,8 M€ en 2017 à 7,8 M€ en 2018. »

■ FEUQUIÈRES-EN-VIMEU CATÉGORIE EXPORT. Decayeux remporte un prix régional



Les dirigeants de Decayeux ont remporté un prix dans la catégorie export.

Le 11 septembre à Lille à l'occasion de la 10^e édition des Trophées PME RMC, l'entreprise Decayeux, basée à Feuquières-en-Vimeu et spécialisée dans la fabrication de boîtes aux lettres et de solutions dédiées à la distribution postale et à la sécurité de la maison, remporte le prix dans la catégorie « export ». La cérémonie de jury régionale de la région Nord s'est déroulée à la Chambre de Commerce et

d'Industrie de Lille. Decayeux était nommée dans la catégorie « Entreprise à l'export ».

Les Trophées PME RMC récompensent le travail des PME françaises contribuant au dynamisme économique du pays. Cette année, plus de 1 300 entreprises étaient inscrites dans six catégories différentes : créative, jeune pousse, responsable et durable, artisanale, à l'export et fabriqué en France.

COUP DE CHAPEAU

La société Shark Robotics lauréate régionale des Trophées PME RMC

Spécialisée dans la conception et la production de drones terrestres, la société rochelaise Shark Robotics vient de remporter le prix régional des Trophées PME RMC dans la catégorie des « jeunes pousses ». Elle participera par conséquent à la finale nationale de ce concours, parrainé par l'ancien ministre Arnaud Montebourg, le 16 octobre à Paris. Le gagnant remportera une campagne publicitaire sur la chaîne RMC, d'un montant de 100 000 euros brut.

LA COUTELLERIE CLAUDE-DOZORME EN FINALE NATIONALE. La coutellerie Claude-Dozorme, installée à La Monnerie-le-Montel, est la lauréate régionale de la catégorie « artisanale » des Trophées PME RMC pour la région sud-est. Elle est donc en lice pour la finale nationale qui aura lieu le 16 octobre à Paris. Ce prix régional a été remis à Claudine Dozorme, à la tête de l'entreprise familiale, lundi, lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée à la CCI Lyon Métropole. 1.316 entreprises avaient candidaté à cette dixième édition. Chaque lauréat remportera une campagne publicitaire d'un montant de 100.000 € bruts sur RMC. ■

EN BREF...

◆ Chaniers

**L'entreprise Lyspackaging
finaliste des trophées RMC**



La chaîne de radio a dévoilé début octobre ses 49 finalistes aux trophées PME RMC. Parmi les sept candidats retenus pour la région sud-ouest : l'entreprise de création et de production de bouteilles biodégradables Lyspackaging, implantée à Chaniers. Elle fait partie des sept derniers candidats en liste dans la catégorie « PME Créative ».

La start-up, créée en 2015, propose des bouteilles 100 % végétales et intégralement fabriquées à partir de déchets. Elle a également récemment développé une gourde réutilisable et biodégradable, fabriquée à partir de cannes à sucre et de lin.

Les lauréats nationaux des trophées PME RMC seront connus le 15 octobre. Si Lyspackaging l'emporte, l'entreprise bénéficiera d'une exposition médiatique sur les antennes et réseaux sociaux de la radio, ainsi que de 100 000 euros d'espaces publicitaires sur RMC.

MÂCON Entreprise

« Notre objectif, c'est de protéger les gens qui protègent les autres »

La société mâconnaise AUM Biosync développe des systèmes destinés à faciliter la vie de celles et ceux qui veillent 24 sur 24 et ceux qui les managent. Elle est en lice pour la finale nationale des trophées PME RMC.

Depuis quelques mois, à Mâcon comme ailleurs, l'actualité - grèves des services d'urgence, chez les sapeurs-pompiers, etc. - semble faire écho aux préoccupations d'AUM Biosync. « Notre objectif, c'est de protéger les gens qui protègent les autres », plante Marc Riedel, président-directeur général de la société basée à la Cité de l'entreprise. Citant l'exemple d'un sapeur-pompier éteignant une fillette d'une maison en feu à Pécran, celui qui est titulaire de deux doctorats déroule : « Il y a des rendez-vous que l'on n'a pas le droit de manquer, où il faut être à l'heure et au maximum de ses capacités ».

Un outil d'aide à la décision

Or, pour celles et ceux qui doivent assurer ce devoir de fiabilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tenir sur la durée n'est pas chose aisée. Fatigue, hypertension, maladie, conciliation de leur engagement et de leur vie familiale et sociale sont de réelles problématiques. « À titre d'exemple, sur dix pompiers volontaires recrutés la même année, 40 % ont arrêté au bout de 5 ans. Dans certains secteurs, la proportion monte à 60 %. Ce turnover est estimé à 150 millions d'euros par an ».

Forte de ses spécialistes en rythmes biologiques, en algorithmiques et intelligence artificielle, AUM Biosync propose à ses utilis-



Une partie de l'équipe d'AUM Biosync à la Cité de l'entreprise. De g. à d. : Mardal Boulestreb (directeur de la technologie), Florine Rimet (responsable action commerciale), Thomas Mijoux (ingénieur logiciel principal) et Marc Riedel (PDG). Photo JS/Johan BOZON

sateurs des solutions de prévention des risques liés à la fatigue et aux horaires atypiques. Le but : assurer le maintien en capacité opérationnelle des équipes qui fonctionnent en 24/24.

« Le métier des pompiers, ce n'est pas de faire des maths, mais de la stratégie. Nous leur permettons de gagner du temps. »

« Pour le Sôis 77, par exemple, nous avons créé un algorithme qui sert à optimiser les effectifs et les camions en fonction de la charge opérationnelle réelle et tenant compte également de la fatigue et de la pénibilité liées aux sorties nocturnes », explique Marc Riedel. Ces calculs sont un outil d'ai-

de à la décision. « Le métier des pompiers, ce n'est pas de faire des maths, mais de la stratégie. Nous leur permettons de gagner du temps ».

D'autres applications ont été créées pour aider le pompier au quotidien. Elles peuvent lui permettre de prédire s'il y a besoin de lui ou non. « Là, j'ai besoin de toi, là, va plutôt dormir. Et surtout, voilà les moments que tu nous as donnés comme incontournables où ni toi, ni ta femme n'êtes dispos. » Exemple : une sortie d'ambulance à Cluzay, c'est en moyenne 2 h 30 à 3 h. Trois heures avant, le pompier recevra une notification qui lui dira : « Enlève-toi du service, sinon tu ne pourras pas aller chercher tes enfants à l'école ».

Johan BOZON

En finale du trophée PME RMC

La société AUM-Biosync est l'une des sept PME de l'Est récemment récompensées au niveau régional par les trophées RMC. Dans la catégorie Jeune pousse, les Mâconnais restent donc en lice pour la finale nationale du 16 octobre prochain. Chaque lauréat national remporte une campagne publicitaire sur RMC, d'un montant de 100 000 € brut.

Cette récompense s'ajoute à d'autres glanées par le passé :

- Meilleur espoir 2018 Trophées du Journal de Saône-et-Loire.
- Lauréat Initiative Saône-et-Loire 2018.
- Lauréat Initiative Remarquable 2018.
- Lauréat Réseau Entreprendre Bourgogne 2018.
- Lauréat INOBYZ Mâcon 2019.
- Lauréat « Accélération » French IoT La Poste 2019.
- Lauréat H7 Lyon, Fleet 02, 2019.
- Lauréat APICIL prévention santé by H7, medtech, 2019.

HAUTS-DE-BIENNE Lunettes

Vuillet-Vega, lauréat régional d'un concours lancé par RMC

L'entreprise morézienne participe à la 10^e édition des « Trophées PME RMC », un concours porté par Jean-Jacques Bourdin, célèbre animateur. La finale nationale aura lieu à Paris le 16 octobre. En jeu : 100 000 € bruts de campagne pub sur les ondes.

« Sur la route, nos commerciaux écoutent RMC et ce sont eux qui nous ont donné l'idée de participer à ce concours récompensant les petites et moyennes entreprises françaises. » Gérard Vuillet et ses équipes de l'entreprise Vuillet-Vega ont, à l'entrée de l'été, rempli un dossier leur permettant de participer au « 1^{er} concours de France dédié aux PME ».

L'entreprise pourrait remporter une campagne publicitaire de 100 000 €

Un challenge porté par Jean-Jacques Bourdin, présentateur emblème de la radio RMC. Et qui, chaque année, « soutient et récompense les entreprises créatives, audacieuses et innovantes contribuant au dynamisme de l'économie française ». Ce qui colle parfaitement au lunetier Vuillet-Vega déjà labellisé Origine France Garantie et qui a remporté de nombreux



Cécile et Gérard Vuillet au Silmo, fin septembre 2019. Photo Progrès/Jamila CHAFII

prix et distinctions ces dernières années.

La société a logiquement candidaté dans la catégorie « Fabriqué en France ». « En septembre, nous avons appris que nous avions passé la première étape, reprend Gérard Vuillet, en étant lauréat au niveau régional. Qu'une

entreprise morézienne soit ainsi mise en avant, ça nous fait très plaisir et ça nous permet de rappeler au plus grand nombre que, oui, nous fabriquons toujours nos lunettes en France. RMC étant une radio largement écoutée par les opticiens et nos clients. » Une belle pub pour

Vuillet-Vega au niveau national.

Et qui pourrait s'amplifier encore si l'entreprise décroche, le 16 octobre prochain, lors d'une cérémonie à Paris, le Graal dans sa catégorie. En jeu : une campagne publicitaire de 100 000 € bruts sur RMC ! « En dix éditions,

Origine France Garantie lui décerne le prix de l'innovation

Lors du Silmo, vendredi 27 septembre, le lunetier Vuillet-Vega s'est vu remettre le prix de l'innovation par l'organisme Origine France Garantie, dont l'entreprise possède le label. « Ça s'est passé au Ritz, raconte Gérard Vuillet. Sous la présidence d'Edith Cresson et en présence d'Yves Jégo, qui a créé ce label. » Sur le territoire national, 600 entreprises sont labellisées OFG. Vuillet-Vega a donc été distinguée dans la catégorie Innovation. « Cela récompense le travail de longue haleine de nos vingt salariés. Car il faut savoir que nous renouvelons tous les ans plus d'un tiers de nos collections. »

7 000 PME ont participé aux « Trophées PME RMC » récompensant ainsi une soixantaine d'entreprises, explique un communiqué de presse. Certaines d'entre elles rayonnent désormais sur tout le territoire, comme BlaBla-Car ou C'est qui le patron ? »

L. C.

Exotec Solutions veut être sacrée « PME de l'année »

Dans le concours « Trophées PME RMC » visant à récompenser les entreprises participant au dynamisme de l'économie française, Exotec Solutions s'est hissée sur la première marche du podium régional le mois dernier, et tentera le 16 novembre d'en faire autant au niveau national.

PAR MARGOT HOORNAERT
mhoornaert@lavoixdunord.fr

CROIX. Quand on pénètre dans les locaux d'Exotec Solutions, à Croix, on se croirait un peu dans le futur. Au sol, des petits robots carrés circulent librement, s'accrochent aux rails de grands rayonnages pour monter jusqu'à 10 mètres de haut, où ils vont chercher des bacs contenant des articles et les ramènent à un préparateur de commandes.

Ce système unique au monde a été créé en 2015 par Romain Moulin et Renaud Heitz, les fondateurs de l'entreprise croisienne. Depuis début 2018, c'est à Croix qu'ils ont posé leurs valises, où ils continuent sans cesse

“ On était 50 en fin d'année 2018, on est 100 aujourd'hui, et l'an prochain, on va tourner à 200. ”

de grandir. « On était 50 en fin d'année 2018, on est 100 aujourd'hui, et l'an prochain on va tourner à 200, explique Romain Moulin, PDG de l'entreprise. On n'est plus dans la phase où on essaie de trouver nos clients, on est dans la phase où tout le monde en veut et il faut arriver à livrer. » De grands noms comme Cdiscount, Showroom Privé ou encore Carrefour ont en effet déjà succombé au charme



Les locaux d'Exotec avaient été inaugurés en juin 2018 en présence de Xavier Bertrand, le président de Région. PHOTO ARCHIVES FLORENT MOREAU

des petites machines.

DEVENIR LA « PME DE L'ANNÉE »

Cette année deux les co-fondateurs participent au concours des « Trophées PME RMC », récompensant les meilleures petites et moyennes entreprises françaises. Le mois dernier, ils ont remporté la version régionale dans la catégorie « PME de l'année ». Le 16 novembre, ils tenteront de se hisser sur la première marche du podium, cette fois au niveau na-

tional.

« On a gagné pas mal de prix start-up, mais là ça nous fait plaisir d'être reconnu comme une PME, se réjouit Romain Moulin. C'est vraiment ce qu'on cherche à être, on est une entreprise industrielle. » Le lauréat remportera une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 euros bruts sur RMC. Et quand on demande au PDG si sa boîte a ses chances, il répond en souriant : « on gagne toujours ». ■

Exotec Solutions veut être sacrée « PME de l'année »

Dans le concours « Trophées PME RMC » visant à récompenser les entreprises participant au dynamisme de l'économie française, Exotec Solutions s'est hissée sur la première marche du podium régional le mois dernier, et tentera le 16 novembre d'en faire autant au niveau national.

PAR MARGOT HOORNAERT
mhoornaert@lavoixdunord.fr

CROIX. Quand on pénètre dans les locaux d'Exotec Solutions, à Croix, on se croirait un peu dans le futur. Au sol, des petits robots carrés circulent librement, s'accrochent aux rails de grands rayonnages pour monter jusqu'à 10 mètres de haut, où ils vont chercher des bacs contenant des articles et les ramènent à un préparateur de commandes.

Ce système unique au monde a été créé en 2015 par Romain Moulin et Renaud Heitz, les fondateurs de l'entreprise croisienne. Depuis début 2018, c'est à Croix qu'ils ont posé leurs valises, où ils continuent sans cesse

“ On était 50 en fin d'année 2018, on est 100 aujourd'hui, et l'an prochain, on va tourner à 200. ”

de grandir. « On était 50 en fin d'année 2018, on est 100 aujourd'hui, et l'an prochain on va tourner à 200, explique Romain Moulin, PDG de l'entreprise. On n'est plus dans la phase où on essaie de trouver nos clients, on est dans la phase où tout le monde en veut et il faut arriver à livrer. » De grands noms comme Cdiscount, Showroom Privé ou encore Carrefour ont en effet déjà succombé au charme



Les locaux d'Exotec avaient été inaugurés en juin 2018 en présence de Xavier Bertrand, le président de Région. PHOTO ARCHIVES FLORENT MOREAU

des petites machines.

DEVENIR LA « PME DE L'ANNÉE »

Cette année deux les co-fondateurs participent au concours des « Trophées PME RMC », récompensant les meilleures petites et moyennes entreprises françaises. Le mois dernier, ils ont remporté la version régionale dans la catégorie « PME de l'année ». Le 16 novembre, ils tenteront de se hisser sur la première marche du podium, cette fois au niveau na-

tional.

« On a gagné pas mal de prix start-up, mais là ça nous fait plaisir d'être reconnu comme une PME, se réjouit Romain Moulin. C'est vraiment ce qu'on cherche à être, on est une entreprise industrielle. » Le lauréat remportera une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 euros bruts sur RMC. Et quand on demande au PDG si sa boîte a ses chances, il répond en souriant : « on gagne toujours ». ■

Média : Flash-Infos

Date : 9 octobre 2019



51 / HYGIENE/SANTE : Ecobulles lauréate régionale des Trophées PME RMC

Dans le cadre de la 10ème édition des Trophées PME RMC, parrainé par Arnaud Montebourg, des jurys régionaux ont récompensé 7 PME du Grand Est. **L'entreprise rémoise ECOBULLES / T : 03.26.03.74.93 (siège à Cormontreuil/51), spécialisée dans le traitement du calcaire au CO2, est lauréate de la catégorie « Créative ».** Ecobulles est un procédé en rupture technologique qui dissout le calcaire de manière incontestable tout en préservant les minéraux présents dans l'eau. <https://www.ecobulles.com/>

Dans le 17...

CONCOURS. À Saintes, l'entreprise Lys Packaging, spécialisée dans la création et la fabrication de bouteilles biodégradables, participe au concours des trophées RMC. Elle est dans la dernière ligne droite avec sept autres entreprises, dans la catégorie « PME Créative ». Le résultat sera donné le 15 octobre.

L'entreprise Alcor Équipements récompensée

Champtocé-sur-Loire — Discrète, l'entreprise Alcor équipements se cache au fond de la zone d'activité de Champtocé-sur-Loire. Elle vient d'être élue entreprise export de l'année dans l'Ouest.

L'entreprise

Dans un décor d'échafaudages et de sièges multicolores, ALCOR Equipements est dirigée par Eric Leport. Le cœur de métier de cette entreprise, c'est la construction ou la location de gradins.

Le mois dernier, Alcor et ses 17 salariés se sont classés premiers au trophée des PME/PMI (Petites et moyennes entreprises et intermédiaires) organisé par RMC. Il récompense le chiffre d'affaire de l'établissement, son pourcentage obtenu grâce à l'export, et la progression rapide de cette entreprise créée il y a une vingtaine d'années.

Roland-Garros comme client

Ce titre leur ouvre donc l'accès à la finale nationale qui aura lieu dans cinq jours. « Ce résultat a boosté les équipes, c'est indéniable, mais les enjeux vont bien au-delà, explique Eric Leport. En moins de 10 ans la progression de notre chiffre d'affaire à l'export a été spectaculaire ». Évidemment en construisant des gradins de 16 000 places autour de sta-



Eric Leport, responsable de Alcor Equipements, une entreprise de conception et de fabrication de gradins, qui a été élue entreprise export de l'année dans l'Ouest.

PHOTO : OUEST-FRANCE

des gigantesques en Afrique, au Népal ou en Inde, les choses s'accroissent très vite.

Et ce qui s'apparente, à chaque fois à l'un des douze travaux d'Hercule pour le commun des mortels, ne semble plus effrayer Eric Leport qui

répond avec une simplicité déconcertante que ses équipes montent « environ 1 000 places de gradin par jour ».

Et comme s'il était nécessaire de redorer un peu plus sa carte de visite, Alcor présente des clients presti-

gieux, comme le tournoi de tennis de Roland Garros ou le théâtre du Châtelet.

« Le système est assez simple, fait savoir ce chef d'entreprise. Tout se monte sans boulon ni écrou, juste par un emboîtement astucieux et résistant ». Des équipes locales sont donc formées rapidement pour aboutir, en des temps records à des mises en place qui pourraient être complexes autrement. Et pour bien comprendre pourquoi Alcor s'est tourné vers l'export, Eric Leport raconte qu'au moment des baisses de dotations programmées par l'Etat aux collectivités locales, « il fallait réagir pour ne pas subir. »

Entre deux avions pour l'Inde ou le Cameroun, Eric Leport assure le rôle de commercial à l'international histoire de développer un peu plus l'affaire. Demain à Riad, puis un peu plus tard au Sénégal, Alcor a fait du défi permanent sa culture d'entreprise. « Toute l'équipe et moi, nous croisons les doigts pour, peut-être, gagner ce trophée national. Mais là, il y a des gros clients » s'amuse-t-il avec une certaine modestie.

My cyber royaume, jeune pousse lilloise qui grimpe, qui grimpe

My cyber royaume, entreprise lilloise qui développe une gamme d'outils s'appuyant sur la réalité virtuelle au profit de la recherche médicale, ne cesse de franchir les étapes. La voici en lice dans le cadre d'un concours national.



My cyber royaume participe au Trophée RMC des petites et moyennes entreprises. PHOTO ARCHIVES STEPHANE MORAGNE

PAR PATRICK'S EGGI
lille@lavoxdunord.fr

LILLE. Un concentré d'intelligence et de savoir-faire. Un collège scientifique pluridisciplinaire dirigé par le Pr Florence Pasquier, centre de la mémoire, neurologue au CHR de Lille, dont les travaux sur Alzheimer font autorité, des essais cliniques en cours et qui rendront leurs conclusions « fin 2020 », des synergies remarquables avec l'Association des paralysés de France (APF)... La petite pousse My cyberroyaume, qui travaille à prévenir, à réduire et à traiter les troubles cognitifs en s'appuyant sur la réalité virtuelle, ne cesse de planter de petites graines.

L'ENVIRONNEMENT VIENT AU PATIENT

La dernière a éclaté sous la forme d'un prix régional obtenu dans le cadre de la dixième édition des Trophées PME RMC, lui assurant une participation à la cérémonie nationale qui se déroulera à Paris demain, avec un gain de

100 000 euros à la clé. Une juste reconnaissance qui ne perturbe en rien le travail de « corréflexion », pluridisciplinaire, engagé depuis cinq ans à la fois sur la prévention, l'évaluation ou le traitement de troubles d'origine neurologique. « Notre outil est fait pour s'adapter au patient. Jamais celui-ci ne sera mis en situation d'échec », précise Caroll Duthérage, directrice innovation qui renvoie au « sens » de son métier.

“ Notre outil est fait pour s'adapter au patient. Jamais celui-ci ne sera mis en situation d'échec. ”

CAROLL DUTHÉRAGE

Le programme de réalité virtuelle, sur abonnement, est installé chez de rares particuliers et des structures professionnelles. Le patient choisit un univers, dans une maison idéale, et y fait des exercices de rééducation cognitive conçus par un comité de scientifiques sous forme ludique et encadrée. L'apport de la réalité virtuelle fait

ici office de véritable révolution. Le plus extraordinaire est de constater l'inversion d'un rapport de force crucial. En intégrant simplement les outils de la 3D, et pour l'avoir testé, c'est l'environnement qui vient au patient et non l'inverse, ce qui tient quasiment du miracle lorsqu'on vit avec un lourd handicap. Aujourd'hui, My cyber royaume peaufine les environnements au réalisme bluffant grâce à des modules spécifiques permettant l'accès à une rééducation et/ou à des outils ultra-personnalisés (*). Le côté si fastidieux de la répétition de gestes s'efface devant le plaisir d'apprendre dans un cadre virtuel idyllique, favorisant les progrès qui, selon la directrice, sont « significatifs ». « Nous sommes les seuls à présenter une telle approche », poursuit Caroll Duthérage, qui sait le champ d'application (AVC, Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques...) gigantesque. ■

(* Le logiciel, sur abonnement, est aujourd'hui utilisé dans un EHPAD de Douchy-les-Mines, des structures d'accueil de l'association APF France Handicap, des services d'accompagnement à domicile à Valenciennes, Villeneuve-d'Ascq...

PONT-À-MOUSSON Entreprise

En lice pour le prix national des trophées des PME RMC



Blue Orange, société éditrice de jeux de société est régulièrement distinguée. Photo d'archives ER

Dans le cadre de la 10^e édition des Trophées PME RMC, concours destiné à récompenser les PME de France et parrainé par Arnaud Montebourg, des jurys régionaux ont récompensé sept PME de l'Est. Ils ont élu un lauréat par catégorie donc sept lauréats régionaux au total.

L'entreprise Blue Orange de Pont-à-Mousson a remporté le prix régional de la catégorie : A l'export.

Cette société spécialisée dans l'édition et la distribution de jeux de société est maintenant en lice pour le titre de PME nationale dans sa catégorie. La cérémonie nationale aura lieu à Paris le 16 octobre prochain.

Créée en 2005 à Pont-à-Mousson, la société Blue Orange est récompensée régulièrement. En février 2019, elle a d'ailleurs reçu l'As d'or du festival international des Jeux de Cannes qui est aux jeux de société ce que la Palme d'or est au cinéma pour Mr Wolf, un jeu pour enfants.

My cyber royaume, jeune pousse lilloise qui grimpe, qui grimpe

My cyber royaume, entreprise lilloise qui développe une gamme d'outils s'appuyant sur la réalité virtuelle au profit de la recherche médicale, ne cesse de franchir les étapes. La voici en lice dans le cadre d'un concours national.



My cyber royaume participe au Trophée RMC des petites et moyennes entreprises. PHOTO ARCHIVES STEPHANE MORAGNE

PAR PATRICK'S EGGI
lille@lavolubou.nord.fr

LILLE. Un concentré d'intelligence et de savoir-faire. Un collège scientifique pluridisciplinaire dirigé par le Pr Florence Pasquier, centre de la mémoire, neurologue au CHR de Lille, dont les travaux sur Alzheimer font autorité, des essais cliniques en cours et qui rendront leurs conclusions « fin 2020 », des synergies remarquables avec l'Association des paralysés de France (APF)... La petite pousse My cyberroyaume, qui travaille à prévenir, à réduire et à traiter les troubles cognitifs en s'appuyant sur la réalité virtuelle, ne cesse de planter de petites graines.

L'ENVIRONNEMENT VIENT AU PATIENT

La dernière a éclaté sous la forme d'un prix régional obtenu dans le cadre de la dixième édition des Trophées PME RMC, lui assurant une participation à la cérémonie nationale qui se déroulera à Paris demain, avec un gain de

100 000 euros à la clé. Une juste reconnaissance qui ne perturbe en rien le travail de « corréflexion », pluridisciplinaire, engagé depuis cinq ans à la fois sur la prévention, l'évaluation ou le traitement de troubles d'origine neurologique. « Notre outil est fait pour s'adapter au patient. Jamais celui-ci ne sera mis en situation d'échec », précise Caroll Duthérage, directrice innovation qui renvoie au « sens » de son métier.

“ Notre outil est fait pour s'adapter au patient. Jamais celui-ci ne sera mis en situation d'échec. ”

CAROLL DUTHÉRAGE

Le programme de réalité virtuelle, sur abonnement, est installé chez de rares particuliers et des structures professionnelles. Le patient choisit un univers, dans une maison idéale, et y fait des exercices de rééducation cognitive conçus par un comité de scientifiques sous forme ludique et encadrée. L'apport de la réalité virtuelle fait

ici office de véritable révolution. Le plus extraordinaire est de constater l'inversion d'un rapport de force crucial. En intégrant simplement les outils de la 3D, et pour l'avoir testé, c'est l'environnement qui vient au patient et non l'inverse, ce qui tient quasiment du miracle lorsqu'on vit avec un lourd handicap. Aujourd'hui, My cyber royaume peaufine les environnements au réalisme bluffant grâce à des modules spécifiques permettant l'accès à une rééducation et/ou à des outils ultra-personnalisés (*). Le côté si fastidieux de la répétition de gestes s'efface devant le plaisir d'apprendre dans un cadre virtuel idyllique, favorisant les progrès qui, selon la directrice, sont « significatifs ». « Nous sommes les seuls à présenter une telle approche », poursuit Caroll Duthérage, qui sait le champ d'application (AVC, Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques...) gigantesque. ■

(* Le logiciel, sur abonnement, est aujourd'hui utilisé dans un EHPAD de Douchy-les-Mines, des structures d'accueil de l'association APF France Handicap, des services d'accompagnement à domicile à Valenciennes, Villeneuve-d'Ascq...

RÉUSSITE

Peme-Gourdin ira briller sous les projecteurs nationaux

L'entreprise locale a décroché un titre régional qui lui offre un ticket d'entrée pour la grande finale nationale, le 16 octobre à Paris



Cérémonie de remise de trophée à Guesbèze (Artois) lors de la remise des « Trophées PME RMC » dans la catégorie « Fabricé en France ».

LES FAITS

Le 17 septembre 2019, la société Peme-Gourdin, spécialiste dans la conception et la fabrication de pompes à eau, reçoit à Lille une distinction régionale. Elle remporte en effet l'étape régionale du Trophée PME RMC, dans la catégorie « Fabricé en France ». Cette victoire qualifie l'entreprise pour la grande finale nationale, le 16 octobre, elle concourra à Paris pour tenter de décrocher la consécration lors d'une cérémonie présentée par Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie.

Présagée par l'avenir, la société Peme-Gourdin a participé à la sélection régionale du « Trophée PME RMC » : « Notre responsabilité qualité en a fait partie de ce dispositif, alors je suis allé à Lille pour qu'on puisse sélectionner du 10

Juillet, nous avons donc ramené le dossier », explique Jean-Marc Guilbert, le président-directeur-général de l'entreprise. Début septembre, son mail les informe de la bonne nouvelle : Peme-Gourdin a remporté la compétition, dans la catégorie « Fabricé en France ».

CÉRÉMONIE PARISIENNE LE 16 OCTOBRE
Comme victoire la, qualifie pour la grande finale nationale, qui se déroulera lors d'une grande cérémonie parisienne le 16 octobre.

« Donner cette image que vous pouvez être une PME franco-française, dynamique et moderne ».

Jean-Marc Guilbert, PDG de Peme-Gourdin

Jean-Marc Guilbert se réjouit déjà de cette soirée : « C'est fait des plus gros événements de France pour la

2016

Jean-Marc Guilbert se réjouit d'autant plus de cette distinction que son entreprise a traversé une tempête : plaquée en redressement judiciaire en 2016, elle s'en est sortie en 2017.

radio RMC. Cette compétition a été créée par le journaliste Jean-Jacques Bourdin. Elle fête ses 10 ans cette année et est organisée en partenariat avec JF depuis fin 2018, il n'y a jamais eu de suite de participation », déclare le PDG.

Pour marquer cet anniversaire de la première décennie, Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie, parrainera la cérémonie de récompense. Jean-Marc Guilbert s'avance la qualification nationale de l'entreprise qu'il dirige : « C'est un vrai plaisir, la

propre d'une PME (petite et moyenne entreprise, ndr) c'est quand même de travailler dans l'ombre. Là, c'est une mise en lumière du travail de ces PME. En ce qui concerne Peme-Gourdin, je suis très content pour les équipes. C'est un très positif point sur leur travail, sur leur implication. C'est une vraie reconnaissance ».

Le PDG tire une satisfaction particulière de ce succès régional : « Je me souviens des soirées, certaines équipes de concerts quand nous étions à Paris en 2007-2008 de nous sur le devant-scène tout en français et de faire confiance en son potentiel. Aujourd'hui, grâce à ce petit prix, nous voilà qualifiés pour cette grande finale nationale. C'est aussi tout un symbole : donner cette image que vous pouvez être une PME française dynamique et moderne ». Le 16 octobre, cette philosophie sera peut-être récompensée.

FOCUS

Une fusion en 1996

L'entreprise Sarradonienne, spécialisée dans la conception et la fabrication de pompes de faible puissance se greffe à l'activité et se petite usine, a vécu plusieurs événements marquants de son existence avant de devenir la société actuelle qu'elle est aujourd'hui. En effet, elle est née de la fusion sur conseil de deux sociétés. D'un côté, l'usine Peme (l'histoire moderne d'élaboration d'eau) qui avait été créée à Béthune en 1946. Son président Gourdin naquit en 1996 à Guesbèze, où elle a commencé à fabriquer des pompes depuis l'année 1990. En 1996, le père de Jean-Marc Guilbert rachète la société Peme. Puis en 1996, il reprend également Guesbèze. Les deux sociétés fusionnent. Jean-Marc Guilbert la dirige depuis 2005.

L'entreprise de chips Altho reçoit le prix de la PME bretonne de l'année



L'entreprise Altho a reçu le prix de la PME de l'année aux Trophées PME RMC, lundi 9 septembre 2019 à Nantes. Plus gros producteur français de chips, Altho en produit 30 000 tonnes dans son usine de Saint-Gérand (Morbihan), près de Pontivy, où travaillent 250 salariés.

L'article disponible [ici](#)

lessablesdolonne.maville.com L'entreprise de chips Altho reçoit le prix de la PME bretonne de l'année

L'entreprise Altho a reçu le prix de la PME de l'année aux Trophées PME RMC, lundi 9 septembre 2019 à Nantes. Plus gros producteur français de chips, Altho en produit 30 000 tonnes dans son usine de Saint-Gérand (Morbihan), près de Pontivy, où travaillent 250 salariés.

Laurent Cavard, dirigeant de l'entreprise Altho, qui produit notamment les chips Brets, a reçu le prix de la PME de l'année, lundi 9 septembre 2019 à Nantes.

Un prix régional obtenu dans le cadre des Trophées PME RMC qui, pour la 10e année, récompense

« des entreprises qui participent au dynamisme de l'économie française ».

Plus gros producteur français de chips, Altho en fabrique 30 000 tonnes, dans la seule usine de Bretagne, à Saint-Gérand (Morbihan), près de Pontivy

. 250 salariés y travaillent.

L'entreprise morbihannaise possède trois usines, dans le Morbihan, en Ardèche et au Portugal. | Archives Ouest-France

Trois usines

L'entreprise morbihannaise possède aussi une deuxième usine au Pouzin, en Ardèche, ouverte en 2014, qui fournit le sud de la France, l'Italie et l'Espagne.

À l'été 2018, Altho a racheté une usine de chips au Portugal, Sia, employant 200 salariés, pour investir encore davantage le marché du sud de l'Europe.

Laurent Cavard, dirigeant de l'entreprise Altho, qui produit notamment les chips Brets, a reçu le prix de la PME de l'année, lundi 9 septembre 2019 à Nantes. | Archives Ouest-France

À gagner : de la pub

En obtenant ce prix régional des « Trophées PME RMC », Altho se qualifie pour les trophées nationaux, dont les résultats seront dévoilés le mercredi 16 octobre 2019.

A la clé de ce prix national: une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € bruts sur RMC.



https://mvistatic.com/photosmvi/2019/09/10/P21040063D3830601G_px_640_.jpg

L'entreprise Altho, qui produit notamment les chips Brets, a reçu le prix de la PME de l'année dans l'Ouest, lundi 9 septembre 2019 à la CCI de Nantes. Elle emploie 250 salariés dans son usine de Saint-Gérand (Morbihan), près de Pontivy. © Archives Ouest-France.



https://www.ouest-france.fr/sites/default/files/styles/image-640/public/2019/09/10/morbihan-l-entreprise-de-chips-altho-recoit-le-prix-de-la-pme-bretonne-de-l-annee_0.jpg?itok=aos9HPPrB

www.zoomdici.fr Watts Electronics finaliste régional des Trophées PME RMC

Watts Electronics, spécialiste électronique implanté en Emblavez, est nominé au 1er concours des PME de France.

L'entreprise Watts Electronics de Rosières a été retenue par le jury régional Sud-Est des Trophées PME RMC dans la catégorie « Créative ».

« Nous avons voulu tenter notre chance et nous voilà dans les cinq derniers finalistes pour la catégorie 'créative' dans la région Sud-Est, explique le Directeur Général de Watts Electronics, Xavier Frattini. C'est, avant tout, une belle reconnaissance pour nos équipes, nos employés et notre entreprise

».

Cartes électroniques, thermostats et produits connectés

À Rosières, 150 employés travaillent dans la conception et la production de cartes électroniques, thermostats et produits connectés. «

Cette nomination est une belle opportunité pour faire connaître notre société, notre département et promouvoir notre savoir-faire », s'enthousiasme Xavier Frattini.

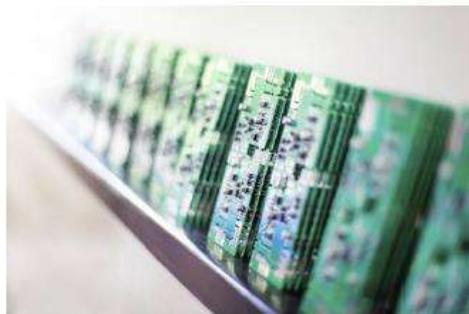
La cérémonie régionale Sud-Est est prévue le 25 septembre 2019 à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole. Ce sera le moment pour les entreprises nommées de connaître les six lauréats régionaux.

> Lire aussi : Rosières : Watts Electronics a du mal à recruter (28 sept. 2018)

À gagner : de la pub sur RMC

A la clé, sept finalistes nationaux des différentes catégories (Créative, Responsable & Durable, A l'export & Fabriqué en France, Jeune Pousse, Artisanale et Entreprise de l'année) remporteront une campagne publicitaire d'un montant de 100 000€ sur l'antenne d'RMC. «

Une réelle opportunité pour la visibilité de Watts Electronics qui se développe de plus en plus chaque année en France et à l'étranger », se réjouit Xavier Frattini.



L'article disponible [ici](#)

Louailles. Posson packaging se bouge en faveur de l'environnement

Louailles. Posson packaging se bouge en faveur de l'environnement
En dix jours, en ce mois de septembre 2019, l'entreprise a remporté le prix régional des Trophées PME RMC et vu son actionnaire historique récompensé par la Ville. Le fruit d'une réussite basée sur le développement durable. Une médaille qui tombe à pic. Martine Crnkovic, maire de Louailles, a remis lundi 16 septembre 2019, à Heinz Laesser, la médaille de la Ville, à l'issue d'une cérémonie qui a rassemblé les salariés de la société Posson autour de son actionnaire historique. Monsieur Laesser, fabricant de colle pour papier, de nationalité suisse, avait accompagné l'entreprise Posson dès 1976, dans le développement de techniques innovantes qui ont fait le succès de l'entreprise, jusqu'à son dépôt de bilan en 1994. C'est en 1995 que Heinz Laesser rencontre Sylvie Casenave-Père, à qui il propose de remettre l'entreprise sur rails. 24 ans après, Posson vient de décrocher la première place régionale des Trophées PME RMC dans la catégorie « responsable et durable ». La récompense d'efforts de longue date.

Une production verte
Car Posson a pris le slogan du concours, « Bougeons-nous », à la lettre. L'entreprise, spécialisée dans l'impression et la découpe de packaging en carton pour l'industrie, s'engage sur tous les fronts en faveur de l'environnement. Dans sa production déjà. Nous utilisons un carton parfaitement recyclable en fibre vierge, issu d'un bois coupé en forêt gérée. La matière première est complètement renouvelable détaille Sylvie Casenave-Père.

Engagée depuis 1995
La société a aussi obtenu la certification ISO 140 001, qui définit les éléments caractéristiques d'un système de gestion efficace et écologique. Elle s'investit également auprès du club de développement du Pays sabolien, et sur le plan international. Notamment sur la réduction des emballages. Une action récompensée par l'obtention du prix régional des Trophées PME RMC dans la catégorie « Responsable et durable », lundi 9 septembre à Nantes. C'est le résultat des efforts de tous depuis longtemps.

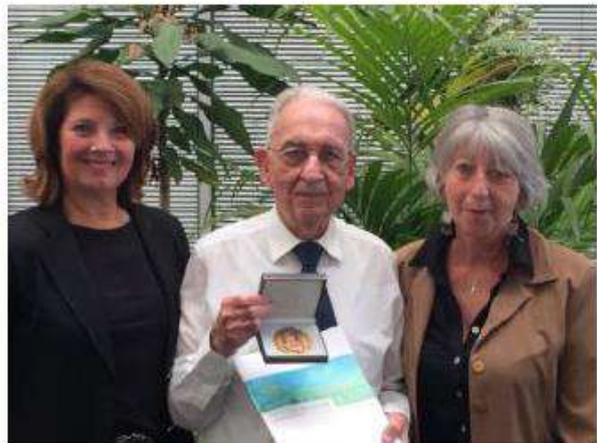
150 employés
Des intentions louables mais surtout rentables. En 1994, Posson déposait le bilan. Un an plus tard, Sylvie Casenave-Père arrivait à la tête de la société, avec l'environnement en cheval de bataille. À l'époque, je me suis fait railler par mes collègues, et beaucoup critiquer par l'environnement économique se souvient-elle. Mais au final, on a remis la boîte sur les rails en agissant de la sorte.

La dirigeante instaure les économies d'énergie au quotidien, et met en place la juste proposition pour éviter tout gaspillage. Tout ça nous évite de perdre de l'argent inutilement. Et aujourd'hui, les clients savent que le gaspillage n'est plus possible. Ceux qui ne comprennent pas l'intérêt de cet engagement environnemental sortiront du marché. Le monde le demande et il faut s'adapter. A

ce jour, Posson packaging emploie 150 personnes et réalise 28 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En lice pour le prix national

Si la dirigeante sabolienne est satisfaite du comportement de sa société, elle reconnaît qu'il reste toujours des progrès à faire. « Il y a des plans d'action à développer, et il ne faut pas hésiter à s'inspirer des initiatives d'autres pays » dit-elle, depuis le Danemark où elle était en déplacement. Posson packaging est en lice pour le titre de PME nationale dans sa catégorie. Les sept lauréats nationaux seront connus le mercredi 16 octobre 2019, lors de la cérémonie de remise des prix à Paris. Ils remporteront chacun une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000€ brut sur RMC.



Sylvie Casenave-Père, PDG de Posson Packaging aux côtés de Heinz Laesser et Martine Crnkovic

Sylvie Casenave-Père, PDG de Posson Packaging aux côtés de Heinz Laesser et Martine Crnkovic

Posson packaging

L'article disponible [ici](#)

lemans.maville.com Louailles. Posson packaging se bouge en faveur de l'environnement

En dix jours, en ce mois de septembre 2019, l'entreprise a remporté le prix régional des Trophées PME RMC et vu son actionnaire historique récompensé par la Ville. Le fruit d'une réussite basée sur le développement durable.

Une médaille qui tombe à pic. Martine Crnkovic, maire de Louailles, a remis lundi 16 septembre 2019, à Heinz Laesser, la médaille de la Ville, à l'issue d'une cérémonie qui a rassemblé les salariés de la société Posson autour de son actionnaire historique. Monsieur Laesser, fabricant de colle pour papier, de nationalité suisse, avait accompagné l'entreprise Posson dès 1976, dans le développement de techniques innovantes qui ont fait le succès de l'entreprise, jusqu'à son dépôt de bilan en 1994. C'est en 1995 que Heinz Laesser rencontre Sylvie Casenave-Père, à qui il propose de remettre l'entreprise sur rails. 24 ans après, Posson vient de décrocher la première place régionale des Trophées PME RMC dans la catégorie « responsable et durable ». La récompense d'efforts de longue date.

Une production verte

Car Posson a pris le slogan du concours, « Bougeons-nous », à la lettre. L'entreprise, spécialisée dans l'impression et la découpe de packaging en carton pour l'industrie, s'engage sur tous les fronts en faveur de l'environnement. Dans sa production déjà.

« Nous utilisons un carton parfaitement recyclable en fibre vierge, issu d'un bois coupé en forêt gérée. La matière première est complètement renouvelable » détaille Sylvie Casenave-Père.

Engagée depuis 1995

La société a aussi obtenu la certification ISO 140 001, qui définit les éléments caractéristiques d'un système de gestion efficace et écologique. Elle s'investit également auprès du club de développement du Pays sabolien, et sur le plan international. Notamment sur la réduction des emballages. Une action récompensée par l'obtention du prix régional des Trophées PME RMC dans la catégorie « Responsable et durable », lundi 9 septembre à Nantes.

« C'est le résultat des efforts de tous depuis longtemps »

.

150 employés

Des intentions louables mais surtout rentables. En 1994, Posson déposait le bilan. Un an plus tard, Sylvie Casenave-Père arrivait à la tête de la société, avec

L'environnement en cheval de bataille.

« A l'époque, je me suis fait railler par mes collègues, et beaucoup critiquer par l'environnement économique » se souvient-elle. « Mais au final, on a remis la boîte sur les rails en agissant de la sorte. »

La dirigeante instaure les économies d'énergie au quotidien, et met en place la juste proposition pour éviter tout gaspillage.

« Tout ça nous évite de perdre de l'argent inutilement. Et aujourd'hui, les clients savent que le gaspillage n'est plus possible. Ceux qui ne comprennent pas l'intérêt de cet engagement environnemental sortiront du marché. Le monde le demande et il faut s'adapter. »

A ce jour, Posson packaging emploie 150 personnes et réalise 28 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En lice pour le prix national

Si la dirigeante sabolienne est satisfaite du comportement de sa société, elle reconnaît qu'il reste toujours des progrès à faire.

« Il y a des plans d'action à développer, et il ne faut pas hésiter à s'inspirer des initiatives d'autres pays » dit-elle, depuis le Danemark où elle était en déplacement. Posson packaging est en lice pour le titre de PME nationale dans sa catégorie. Les sept lauréats nationaux seront connus le mercredi 16 octobre 2019, lors de la cérémonie de remise des prix à Paris. Ils remporteront chacun une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € brut sur RMC.



La coutellerie Claude-Dozorme à Thiers en finale nationale des Trophées PME RMC

La coutellerie thiermoise Claude-Dozorme a remporté le concours régional des Trophées PME RMC dans la catégorie "artisanale" lundi. Prochaine étape : la finale nationale avec à la clef une campagne publicitaire d'un montant de 100.000 € sur RMC.

La coutellerie Claude-Dozorme, installée à La Monnerie-le-Montel, est la lauréate régionale de la catégorie "artisanale" des Trophées PME RMC pour la région sud-est. Elle est donc en lice pour la finale nationale qui aura lieu le 16 octobre à Paris.

Ce prix régional a été remis à Claudine Dozorme, à la tête de l'entreprise familiale, lundi 23 septembre, lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée dans les locaux de la CCI Lyon Métropole.

Droits réservés.

1316 entreprises ont candidaté à cette dixième édition des Trophées PME RMC dans l'une des six catégories ("créative", "jeune pousse", "responsable & durable", "artisanale", "à l'export" et "fabriqué en France", sans compter la catégorie "PME de l'année") et cinq régions.

La cérémonie nationale de remise de prix sera parrainée cette année par l'ancien ministre Arnaud Montebourg. Chaque lauréat remportera une campagne publicitaire d'un montant de 100.000 € bruts sur RMC.

Alice Chevrier



L'article disponible [ici](#).

Bozouls : la société Fidelem est sélectionnée pour les trophées PME-RMC

Les dirigeants de Fidelem sur le podium de sélection. Repro CP /

Jeudi 19 septembre lors de la cérémonie des trophées PME-RMC région Occitanie (premier concours de France dédié aux PME) a été primée à la Chambre de commerce de l'Hérault, la société Bozoulaise Fidelem dans la catégorie "Fabriqué en France".

Depuis dix ans, ces trophées récompensent le dynamisme, la volonté et l'enthousiasme des PME des régions françaises.

Ce concours initié par le journaliste Jean-Jacques Bourdin est destiné à différentes PME dans sept catégories (créative, jeune pousse, responsable et durable, artisanale, à l'export, fabriqué en France et la PME de l'année).

Plus de 1 300 dossiers ont été déposés au niveau national et Fidelem fait partie des sept derniers candidats de la catégorie encore en lice pour le prix national.

Le jury a mis en lumière la commune de Bozouls, où dans un milieu qualifié de rural, des entreprises arrivent à tirer leur épingle du jeu et à se développer. Ces PME en proposant des emplois de proximité de petits villages, contribuent au développement économique local et permettent à des familles de s'implanter dans les campagnes. Ainsi la Fidelem qui est spécialisée dans la fabrication des plans de travail stratifiés sur mesure emploie plus de 90 personnes. Au travers de ce concours, c'est l'opportunité de mettre enfin à l'honneur ces industries implantées en milieu rural et leur commune d'attache trop peu représentées médiatiquement.. "Nous sommes également très fiers de pouvoir par le biais de cette distinction de mettre en lumière tout le savoir-faire et la compétence de notre équipe et nous espérons pouvoir défendre ces valeurs au niveau national le 16 octobre prochain", déclare Joël Hugonnet, dirigeant avec David Chassang de la société Fidelem.

En effet, les sept lauréats nationaux seront révélés mercredi 16 octobre, lors de la cérémonie nationale et chacun remportera une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € sur RMC.



L'article disponible [ici](#)

Un patron primé

L'entreprise rémoise Écobulles a été retenue comme lauréate régionale du trophée des PME de la station de radio RMC. Comme l'explique un de ses dirigeants, Ludovic Baudart, ils sont spécialisés dans la réduction du taux de calcaire dans l'eau par injection de gaz carbonique, une méthode beaucoup plus écologique que le traditionnel adoucisseur d'eau. Le 16 octobre, une petite délégation d'Écobulles se rendra donc salle Wagram à Paris et ils sauront s'ils décrochent le pompon national ou pas. ■

Un patron primé

L'entreprise rémoise Écobulles a été retenue comme lauréate régionale du trophée des PME de la station de radio RMC. Comme l'explique un de ses dirigeants, Ludovic Baudart, ils sont spécialisés dans la réduction du taux de calcaire dans l'eau par injection de gaz carbonique, une méthode beaucoup plus écologique que le traditionnel adoucisseur d'eau. Le 16 octobre, une petite délégation d'Écobulles se rendra donc salle Wagram à Paris et ils sauront s'ils décrochent le pompon national ou pas. ■

L'ESSENTIEL

L'ESSENTIEL L'entreprise rémoise Écobulles est spécialisée dans le traitement anticalcaire de l'eau par injection de gaz carbonique, procédé directement concurrent de l'habituel adoucisseur. Cette «jeune pousse» a été retenue comme lauréate régionale dans le Trophée des PME RMC. Le 16 octobre prochain à Paris, ses dirigeants sauront s'ils ont décroché un prix national. ■

Une boîte rémoise repérée par RMC

Elle s'appelle Écobulles, mais n'a pratiquement rien à voir avec le champagne. Le cœur de métier de cette petite entreprise rémoise installée à la Neuville, c'est plutôt l'eau, plus précisément son traitement anticalcaire. Avec un procédé innovant, concurrent direct du traditionnel adoucisseur cher à l'Américain Culligan, l'injection de gaz carbonique. «Une micro-injection de CO2 suffit à faire baisser le PH pour dissoudre le calcaire, comme le fait le vinaigre blanc, explique Ludovic Baudart, l'un des deux dirigeants associés de la PME avec Bernard Perfetti; mais ça ne fait pas de bulles...» Question taille, Écobulles, pour le moment, la joue modeste: sept salariés seulement, auxquels on peut toutefois ajouter les trois qui travaillent comme sous-traitants sous la

houlette de l'APF, Association des paralysés de France. Il n'empêche que les projecteurs vont se braquer prochainement sur cette boîte du cru: il se trouve en effet qu'elle a concouru au Trophée des PME RMC, et qu'elle a été retenue au niveau régional (une super-grande région associant Grand Est et Bourgogne/Franche-Comté) dans la catégorie entreprise créative.

Rendez-vous salle

Wagram

Le 16 octobre prochain, une petite délégation d'Écobulles se rendra donc salle Wagram à Paris pour la proclamation des résultats définitifs. C'est là que Ludovic Baudart et ses collègues sauront s'ils décrochent le

pompon national ou pas. Si ce n'est pas le cas, ils repartiront de Paris avec pas grand-chose d'autres que les félicitations du jury, ce qui sera déjà un bel encouragement quand même. Et pour en revenir à ce nom d'Écobulles, il a malgré tout un tout petit peu quelque chose à voir avec le champagne. Il faut pour le comprendre, faire un peu d'histoire: le procédé anticalcaire par injection de CO2 a été imaginé au départ, dans les années 90, par un agriculteur de Saint-Martin-l'Heureux, du nom de Bernard Gallois. Et parmi les premiers clients auxquels il a proposé son dispositif, figuraient... les maisons de champagne. Antoine Pardessus ■



**RÉSULTATS DE
LA CÉRÉMONIE NATIONALE**

◆ Un prix pour la société Lyspackaging

L'entreprise Lyspackaging, basée à Chaniers, a remporté le prix national de sa catégorie « Créative » aux Trophées PME RMC. Lyspackaging est une entreprise spécialisée dans la création et la production de bouteilles en bio plastique biodégradable, compostable et écologique.

RÉCOMPENSE

> Lyspackaging, remporte le prix national

Mercredi soir, à Paris, l'entreprise de Chaniers, Lyspackaging a reçu le prix national dans la catégorie « Créative » lors des trophées PME RMC. Elle est spécialisée dans la création et la production de bouteilles en bio plastique biodégradable, compostable et écologique. Nicolas Moufflet, fondateur de la société, remporte une campagne de publicité sur RMC d'une valeur de 100 000 €. Une opportunité pour gagner en visibilité nationale.

Pas de trophée pour Écobulles

Reims Pas de trophée pour Écobulles
L'entreprise rémoise Écobulles en restera au niveau régional dans le trophée des PME organisé par RMC. C'est ce que l'on a appris mercredi soir, lors de la proclamation des résultats à Paris. «Nous faisons quand même partie des 49 lauréats retenus en France, sur plus de 1300 participants au concours», se console-t-on du côté de cette (très) petite entreprise (sept salariés) spécialisée dans le traitement anticalcaire de l'eau. ■

Pas de trophée pour Écobulles

Reims Pas de trophée pour Écobulles
L'entreprise rémoise Écobulles en restera au niveau régional dans le trophée des PME organisé par RMC. C'est ce que l'on a appris mercredi soir, lors de la proclamation des résultats à Paris. «Nous faisons quand même partie des 49 lauréats retenus en France, sur plus de 1300 participants au concours», se console-t-on du côté de cette (très) petite entreprise (sept salariés) spécialisée dans le traitement anticalcaire de l'eau. ■

Récompenses

RMC : lauréats de la 10^{ème} édition des «Trophées PME RMC»

En mai dernier, RMC lançait la dixième édition des «Trophées PME RMC», le 1er concours de France dédié aux PME. Durant plusieurs mois, RMC a mis en compétition des entreprises locales, qui participent au dynamisme économique de leur région. Exactement 1.316 PME se sont mobilisées, un record pour cette 10ème édition !

Parmi elles, 7 sont lauréates de leur catégorie. Mercredi soir, ces PME qui osent, emploient et innovent ont été récompensées lors de la cérémonie de remise des prix à la salle Wagram à Paris. Cette soirée était présentée par Jean-Jacques Bourdin, Anaïs Castagna et Anthony Morel, journalistes à RMC. Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie, du redressement productif et du numérique, entrepreneur, co-fondateur de la marque de miel de repeuplement Bleu Blanc Ruche et parrain de cette 10e édition des «Trophées PME RMC», a présidé cette cérémonie en ouvrant la remise des prix.

Les sept lauréats nationaux de cette 10e édition remportent chacun une campagne publicitaire d'une valeur de 100.000 euros brut sur l'antenne de RMC. Ont remporté le prix national des «Trophées PME RMC» dans leur catégorie respective :

- Prix «Fabriqué en France» : PEME-GOURDIN (Bethune, 62), spécialisée dans la conception et la fabrication de pompes à eau alimentant les circuits de première importance.

- Prix «Entreprise Responsable et

Durable» : PRODEVAL (Valence, 26), spécialisée en traitement et valorisation du biogaz issu de la méthanisation de déchets organiques.

- Prix «Jeune pousse» : MY CYBER ROYAUME (Lille, 59), spécialisée dans l'aide aux soins des troubles cognitifs par Réalité Virtuelle.

- Prix «Créative» : LYSPACKAGING (Chamiers, 17), spécialisée dans la création et la production de récipients en plastique biodégradable, compostable et écologique.

- Prix «Artisanale» : LA FABRIQUE DU SUD (Carcassonne, 11), spécialisée dans la fabrication et la vente de crèmes glacées et de sorbets.

- Prix «À l'export» : NORAKER (Villeurbanne, 69), spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'implants à base de biomatériaux innovants.

- Prix «PME de l'année» : EXOTEC SOLUTIONS (Croix, 59), spécialisée dans la réalisation de systèmes de préparation de commande par des robots évoluant dans les 3 dimensions.

Les «Trophées PME RMC» sont organisés en partenariat avec La Mutuelle Générale, Microsoft, In Extenso, Chronopost, APEC, AFNIC, GSC et Office Dépôt. Mais également avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie, APCMA, CROISSANCEPLUS, CPME, 60000 rebonds, Réseau Entreprendre, Pacte PME, France Num, Initiative France, Fondation des Transitions, Origine France Garantie, Great Place To Work, Action'elles, Entreprise du Futur, Les Premières, Cosmetic Valley France, Mouves, REF, Class Export, FCE France, & FEEF.

Exotec Solutions sacrée meilleure PME de France

CROIX. Et une récompense de plus pour l'entreprise croisienne Exotec Solutions: le trophée PME RMC, dans la catégorie meilleure petite ou moyenne entreprise.

« On a gagné pas mal de prix start-up, mais là ça nous fait plaisir d'être reconnu comme une PME, se réjouit Romain Moulin, le PDG d'Exotec Solutions. C'est vraiment ce qu'on cherche à être, on est une entreprise industrielle. »

UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE REMPORTEE

Avec Renaud Heitz, il a co-créé en 2015 un dispositif unique au monde: des petits robots carrés circulant librement au sol, s'accrochant aux rails de grands rayonnages pour monter jusqu'à 10 mètres de haut, où ils vont chercher des bacs contenant des articles et les ramènent à un



Romain Moulin, co-fondateur d'Exotec Solutions. PHOTO RMC

préparateur de commandes. En décrochant le Trophée de la meilleure PME de France, après avoir déjà remporté le prix ré-

gional, l'entreprise remporte une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 euros sur RMC. ● MARGOT HOORNAERT

EN BREF...

◆ Chaniers

Un prix pour la société

Lyspackaging

L'entreprise Lyspackaging, basée à Chaniers, a remporté le prix national de sa catégorie « Créative » aux Trophées PME RMC. Lyspackaging est une entreprise spécialisée dans la création et la production de bouteilles en bio plastique biodégradable, compostable et écologique.



Exotec Solutions sacrée meilleure PME de France

CROIX. Et une récompense de plus pour l'entreprise croisienne Exotec Solutions : le trophée PME RMC, dans la catégorie meilleure petite ou moyenne entreprise.

« On a gagné pas mal de prix start-up, mais là ça nous fait plaisir d'être reconnu comme une PME, se réjouit Romain Moulin, le PDG d'Exotec Solutions. C'est vraiment ce qu'on cherche à être, on est une entreprise industrielle. »

UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE REMPORTEE

Avec Renaud Heitz, il a co-créé en 2015 un dispositif unique au monde : des petits robots carrés circulant librement au sol, s'accrochant aux rails de grands rayonnages pour monter jusqu'à 10 mètres de haut, où ils vont chercher des bacs contenant des articles et les ramènent à un



Romain Moulin, co-fondateur d'Exotec Solutions. PHOTO RMC

préparateur de commandes. En décrochant le Trophée de la meilleure PME de France, après avoir déjà remporté le prix ré-

gional, l'entreprise remporte une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 euros sur RMC. ● MARGOT HOORNAERT

59 / ENTREPRISES : le Trophée PME RMC pour Exotec Solutions

La société **EXOTEC SOLUTIONS** (siège à Croix), spécialisée dans la conception et la production de petits robots destinés à la préparation de commande, vient de remporter le trophée PME RMC dans la catégorie meilleure petite ou moyenne entreprise au niveau national, après avoir remporté au niveau régional. Avec cette récompense, l'entreprise nordiste remporte un prix de 100 000 euros de campagne publicitaire sur la radio **RMC SPORT** / T : 01.41.90.17.19.

● **LA FABRIQUE DU SUD**

La Fabrique du Sud, basée à Carcassonne, remporte le prix national de sa catégorie "Artisanale" aux Trophées PME RMC. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication et la vente de crèmes glacées et de sorbets.

■ EN BREF

ÉCONOMIE

Trophées PME RMC : un prix national pour la Fabrique du Sud

Mois d'octobre faste pour les artisans de la réussite de la SCOP de La Fabrique du Sud. Le 10 octobre, les anciens de Pilpa étaient désignés lauréats des Septuors audois de L'Indépendant, dans la catégorie agroalimentaire. Un trophée de plus est venu s'ajouter la semaine dernière, puisque les glaciers carcassonnais ont décroché le prix national de la catégorie « artisanale », de la 10e édition des Trophées PME RMC. Une distinction que plusieurs membres de la SCOP se sont vus remettre lors de la cérémonie nationale de remise des prix qui a eu lieu mercredi 16 octobre à la salle Wagram à Paris, présidée par Jean-Jacques Bourdin et Arnaud Montebourg. Précieux bonus, ce trophée s'accompagne d'une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € brut sur les ondes de RMC.

EN BREF
ÉCONOMIE

Trophées PME RMC : un prix national pour la Fabrique du Sud

Mois d'octobre faste pour les artisans de la réussite de la SCOP de La Fabrique du Sud. Le 10 octobre, les anciens de Pilpa étaient désignés lauréats des Septuors audois de L'Indépendant, dans la catégorie agroalimentaire. Un trophée de plus est venu s'ajouter la semaine dernière, puisque les glaciers carcassonnais ont décroché le prix national de la catégorie « artisanale », de la 10^e édition des Trophées PME RMC. Une distinction que plusieurs membres de la SCOP se sont vus remettre lors de la cérémonie nationale de remise des prix qui a eu lieu mercredi 16 octobre à la salle Wagram à Paris, présidée par Jean-Jacques Bourdin et Arnaud Montebourg. Précieux bonus, ce trophée s'accompagne d'une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € brut sur les ondes de RMC.

www.revue-ein.com Pompes : Peme-Gourdin lauréat national des trophées RMC
dans la catégorie "Fabriqué en France"

Peme-Gourdin, constructeur français de pompes centrifuges industrielles, vient de remporter le 1er prix des Trophées PME RMC dans la catégorie « Fabriqué

en France ». Cette distinction récompense l'engagement de l'entreprise au quotidien, pour une fabrication industrielle française de qualité.

Peme-Gourdin a été nommé lauréat de cette 10ème édition parmi 1.316 candidatures. Soutenu et animé par Jean-Jacques Bourdin sur RMC, ce premier concours des PME de France vise à promouvoir les PME françaises dans 6 catégories : Créative, Jeune Pousse, Responsable & Durable, Artisanale, Export, Fabriqué en France.

Pour Peme-Gourdin, cette distinction récompense son engagement au quotidien, pour une fabrication industrielle française de qualité.

Lorsque dans les années 2000 l'entreprise a fait le choix de maintenir sa production en France alors que la tendance était plutôt l'outsourcing et la délocalisation, le pari était risqué.

Aujourd'hui, la fabrication des pompes Peme-Gourdin se fait toujours uniquement dans son usine de Gonnehem (62) et s'inscrit chaque jour davantage dans une démarche responsable d'éco-conception. Concevoir différemment avec la volonté de respecter l'environnement et d'améliorer les performances énergétiques sont les objectifs de l'entreprise. « Notre objectif à dix ans est clairement d'être la référence qualitative du marché Français en termes de performances et notamment de performance énergétique » a ainsi souligné Jean-Marc Guibert, Président Exécutif de Peme-Gourdin.

Cela se traduit au quotidien par la conception de pompes qui consomment le moins d'électricité possible, la mise en place, par le service R & D de l'entreprise, d'un programme d'amélioration des rendements de ses pompes, la conception de pompes qui durent sans obsolescence programmée. Les machines sont conçues pour être rénovées et améliorées grâce aux nouvelles techniques, c'est ce que propose Peme-Gourdin avec son activité « Maintenance & Réhabilitation ».

